

سنة ١٤٠١



# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13223 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 4 AOUT 1987

SERVICES		MINITEL	
Abonnement	2	1	1
Manuscrits	10	2	2
Publicité	10	3	3
Publicité	10	4	4
Publicité	10	5	5
Publicité	10	6	6
Publicité	10	7	7
Publicité	10	8	8
Publicité	10	9	9
Publicité	10	10	10
Publicité	10	11	11
Publicité	10	12	12
Publicité	10	13	13
Publicité	10	14	14
Publicité	10	15	15
Publicité	10	16	16
Publicité	10	17	17
Publicité	10	18	18
Publicité	10	19	19
Publicité	10	20	20
Publicité	10	21	21
Publicité	10	22	22
Publicité	10	23	23
Publicité	10	24	24
Publicité	10	25	25
Publicité	10	26	26
Publicité	10	27	27
Publicité	10	28	28
Publicité	10	29	29
Publicité	10	30	30
Publicité	10	31	31
Publicité	10	32	32
Publicité	10	33	33
Publicité	10	34	34
Publicité	10	35	35
Publicité	10	36	36
Publicité	10	37	37
Publicité	10	38	38
Publicité	10	39	39
Publicité	10	40	40
Publicité	10	41	41
Publicité	10	42	42
Publicité	10	43	43
Publicité	10	44	44
Publicité	10	45	45
Publicité	10	46	46
Publicité	10	47	47
Publicité	10	48	48
Publicité	10	49	49
Publicité	10	50	50

M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand hospitalisée au Val-de-Grâce

## L'évolution du conflit du Golfe après les affrontements de La Mecque (402 morts)

### Guerre de religion

**Q**ue s'est-il réellement passé vendredi devant la Grande Mosquée de La Mecque ? Qui porte la responsabilité de ce nouveau « vendredi noir » ? Tout avait pourtant été fait pour éviter un tel bain de sang. Le responsable des pèlerins iraniens, l'hodjatolislam Mohied Karroubi, réputé modéré, s'était entretenu longuement, mercredi soir, avec le ministre saoudien du pèlerinage et des affaires religieuses. Il lui avait demandé de ne rien faire pour empêcher les pèlerins de participer à la grande manifestation de vendredi à La Mecque.

Tout semblait donc devoir se dérouler dans l'ordre, d'autant plus que cette année, contrairement aux précédents pèlerinages qui, tous les ans, provoquent des tensions entre Téhéran et Ryad, les Iraniens avaient évité de critiquer l'Arabie saoudite. Leur manifestation du 22 juillet à Médine s'était déroulée dans un calme parfait. On ne peut donc exclure un « dérapage » de la part des forces de l'ordre saoudiennes, obsédées par les problèmes de sécurité depuis l'occupation, en 1979, de la Grande Mosquée de La Mecque par un groupe armé de dissidents sunnites. On ne peut écarter non plus la thèse d'une « provocation » montée par ceux - et ils sont nombreux dans les deux camps - qui ont intérêt à ce que le sang coule et creuse davantage le fossé entre les différents acteurs du drame.

### ● Téhéran appelle à venger les pèlerins iraniens

### ● Les pays arabes se déclarent solidaires de Ryad

La tension est extrême entre Téhéran et Ryad après la mort de quatre cent deux personnes, dont deux cent soixante-quinze Iraniens, selon l'Arabie saoudite, dans les émeutes du vendredi 31 juillet à La Mecque. Les deux capitales se rejettent la responsabilité. La plupart des pays arabes se sont déclarés solidaires de Ryad. Seules la Libye et la Syrie ont une position plus nuancée.

A Téhéran, le président du Parlement a appelé, dimanche, au renversement - pour venger les morts - de la monarchie saoudienne, alors que celle-ci a manifesté, jusqu'à présent, une grande prudence.

C'est au Liban, où les extrémistes chiites tiennent le haut du pavé, que le soutien au régime de l'imam a été le plus manifeste.

Interrogé au « Forum FR3-RMC », M. Chirac a réaffirmé dimanche que, en cas d'agression irannienne, la France riposterait, « bien entendu ». Répondant aux accusations portées par le président du Parlement iranien à propos des relations entre Téhéran et l'ancienne opposition, le premier ministre a démenti que celle-ci ait demandé à Téhéran de reporter la libération des otages au-delà des élections de mars 1986.

### L'orgueil blessé

**F**ESTINA LENTE. Hâte-toi lentement, disaient les Romains. Tandis que les saoudiens, encore épuisés par l'annuel transhumance, disputent leurs quartiers d'été à la pluie ou au mistral, le Clemen-oeu, orgueil de la flotte française, gagne à petite vitesse les moiteurs de la mer d'Oman.

« Gesticulation », commente le candidat du PC à la présidence de la République, qui, en d'autres temps, eût crié à la provocation. « Gesticulation », lui fait écho pour une fois le Front national, qui crédite le gouvernement d'intentions capitulaires sans pour autant beaucoup se risquer à dire ce qu'il ferait à sa place.

Et pour cause : les Etats-Unis, dont les moyens sont cent fois supérieurs aux nôtres, ne sont pas moins embarrasés. Reste que la France se trouve directement défiée et qu'il n'est peut-être pas inutile, avant de s'interroger sur ce qu'elle peut faire, de rappeler par qui, et pour quoi.

Notre pays et d'autres en Europe fondent sur une histoire millénaire leur prétention de se gouverner à leur guise. Mais l'Iran plonge ses racines dans un passé beaucoup plus lointain. Le chah, bien que la dynastie à laquelle il appartenait ait été fondée par son colonel de père, se posait volontiers en successeur du grand Cyrus, dont le 2 500<sup>e</sup> anniversaire fut marqué, en 1971, à Persépolis.

par des fêtes au faste insensé. Le chah est tombé, mais le sentiment d'appartenir à un grand peuple profondément différent des autres n'a jamais été si fort parmi les Iraniens.

Or il se trouve que ce peuple fier a été lourdement humilié au cours de ce siècle, notamment par la Grande-Bretagne et la Russie, qui par deux fois se sont entendues sur son dos. En 1907 pour s'y tailler des sphères d'influence et se faire reconnaître, en ce qui concerne la seconde, un droit d'intervention au cas où ses intérêts seraient menacés. En 1941 pour déposer un souverain jugé trop bien disposé à l'égard de l'Axe, lui substituer son jeune fils et occuper ce pays, voie d'accès singulièrement commode aux armées soviétiques. Amir Abbas Hoveyda, futur premier ministre du chah, qui devait être liquidé dans des conditions ignobles par les ayatollahs, nous a raconté que, rentrant de France où il faisait ses études, il avait vu chez lui, à l'époque, des trains sur lesquels des soldats anglais avaient écrit : « Interdit aux chahs et aux Persans. » On n'est pas plus spirituel ; ce sont des choses qui ne s'oublient pas, même lorsqu'on est parvenu au sommet du pouvoir.

Le chah, de son côté, a nourri sans y prendre garde ce ressentiment.

(Lire la suite page 6.)

Le général Jean Fleury vient d'être nommé chef d'état-major adjoint du président de la République

**VOTRE MAISON SUR UN TERRAIN DE 1000 M<sup>2</sup>**

**de minitel**

**A LA VOILE**

- Lire pages 3 à 6
- Le récit des émeutes.
  - Les discours de M. Khomeiny et de M. Rafsanjani.
  - Les déclarations du premier ministre.
  - Les réactions en France et à l'étranger.



### L'ennemi irréductible des monarchies pétrolières

L'avènement de la République islamique à Téhéran a placé l'Arabie saoudite devant un défi redoutable : comment contenir l'activisme politique et religieux d'un régime révolutionnaire qui lui est hostile et possède, de surcroît, un pouvoir d'attraction certain sur les éléments fondamentalistes de la population saoudienne, notamment les quelque quatre mille chiites habitant les provinces orientales du Royaume wahabite ? Certes, le régime des Pahlavi constituait pour les émirs saoudiens un rival de taille, mais la lutte pour le pouvoir dans le Golfe s'effectuait suivant des règles de jeu communément admises de part et d'autre. La nouvelle République islamique, quant à elle, s'est érigée dès le départ en ennemi irréductible des monarchies pétrolières et en défenseur absolu de l'islam chiite pur et dur.

Face à ce nouvel adversaire aux réactions imprévisibles, les dirigeants saoudiens ont tout de suite

adopté un profil bas, et leur premier objectif a été d'apaiser le régime révolutionnaire de Téhéran. Dès la proclamation de la jeune République islamique, le roi Khaled a adressé à l'imam Khomeiny un chaleureux message de félicitations dans lequel il exprimait le souhait de voir la solidarité islamique créer les conditions d'une collaboration étroite entre les deux pays musulmans. L'émir Abdallah, le frère du souverain wahabite, allait encore plus loin en affirmant, au cours d'une conférence de presse, que tous les obstacles seraient balayés par la « dynamique islamique » résultant de la coopération entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

La lune de miel ne devait être que de courte durée et le climat d'euphorie initiale céda vite la place aux accusations mutuelles, lorsqu'en août 1979 les chiites de Bahreïn (majoritaires dans l'archipel) organisèrent des manifestations publiques en réponse à

un appel de l'imam Khomeiny leur demandant d'appuyer la « Journée de Jérusalem ». En septembre, les Saoudiens dépêchèrent deux brigades de l'armée à Manama, au moment même où la marine iranienne se livrait à des manœuvres dans le Golfe. En même temps, l'ayatollah Montazeri adressait une mise en garde aux pays islamiques du Golfe, affirmant qu'ils « devraient apprendre la leçon des événements d'Iran », s'ils ne voulaient pas subir le même sort que le chah.

Peu de temps après, le mythe de la stabilité du régime saoudien fut fortement ébranlé avec l'occupation de la grande mosquée de La Mecque, le plus haut lieu de l'islam, le 20 novembre 1979 - premier jour du quinzième siècle de l'hégire - par un groupe de dissidents conduits par un ancien militaire de la garde nationale, Jehaymane el Oteiba.

JEAN GUEYRAS.  
(Lire la suite page 4.)

**Vive tension à Gaza**  
Le commandant de la police militaire israélienne a été assassiné  
PAGE 6

**Les prisons britanniques surpeuplées**  
Trois mille cinq cents libérations anticipées  
PAGE 9

**Martha Graham à Avignon**  
La prêtresse de la danse chez les papes  
PAGE 11

**Concordances des temps**  
Les provocateurs  
PAGE 2

**Le Monde**  
BOULANGÈRE

- La conjoncture : les déboires du commerce extérieur
- L'état de la France : le poids des mauvais élèves
- La chronique de Paul Fabra.

Pages 17 et 18

Le sommaire complet se trouve page 24

**Bertrand POIROT-DELPECH**  
de l'Académie française

**Monsieur Barbie n'a rien à dire**

GALLIMARD *ref*

**Les professionnels dans l'Admiral's Cup**

**La fin de la voile en blazer**

Les Britanniques ont dominé les deux dernières régates de l'Admiral's Cup, l'officieux championnat du monde de course au large, organisé tous les deux ans à Cowes (Île de Wight). Avant les trois dernières courses, dont la célèbre Fashnet, les Français sont huitièmes de cette épreuve par équipes nationales de trois bateaux.

**COWES**  
de notre envoyé spécial

Temple de la tradition, le Royal Yacht Squadron (RYS) accueillait le « tout-voile » en blazer et pantalon blanc à la veille du premier coup de canon de l'Admiral's Cup. Dans les salons, l'ex-roi Constantin de Grèce, qui participait autrefois à ces régates avec le prince Philip d'Édimbourg, cotoyait les nouveaux princes de la voile consacrés par la dernière Coupe de l'America comme l'Australien Ian Murray, l'Irlandais Harold Cudmore ou les Américains John Koliou, Rod Davis et John Bertrand. Dehors, autour de la piste-forme crénelée qui surplombe vingt-deux canons dorés, le paysage n'avait sans doute pas changé depuis ce jour funeste de 1851 où la reine Victoria vit la goélette America mettre fin à la suprématie des marins anglais sur les océans.

Comme au début du siècle, les plages environnantes sont désertes et le vent n'en finit jamais de chasser les nuages au-dessus du Solent, ce bras de mer entre l'île de Wight et l'Angleterre. Depuis des générations, le vie estival est rythmé par les régates, et toute l'activité se concentre le soir dans Hight Street, l'artère principale jalonnée de boutiques de souvenirs et de pubs aux façades de bois multicolores et aux moquettes imprégnées de bière par les bourrades des marins.

C'est à bonne distance du RYS, à l'autre extrémité de Hight Street, que s'est opérée la grande révolution de l'Admiral's Cup. L'odeur des saucisses grillées annonce la marina parcourue de jeunes gens en tee-shirts aux couleurs de grandes firmes. Les membres du Royal Ocean Racing Club (RORC) et du RYS avaient été les premiers à faire un accroc à leurs traditions en signant en 1982 un accord de financement de dix ans les obligeant à rebaptiser officiellement leur épreuve Champagne Mumm Admiral's Cup.

GÉRARD ALBOUY.  
(Lire la suite page 10.)

# Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

## Les provocateurs : blouses blanches et écharpe jaune

Le déclenchement de bagarres à l'occasion de manifestations, le financement d'un hebdomadaire anarchiste, un attentat (raté) contre la statue de M. Thiers... Au cours de l'histoire, les provocations mises en œuvre par la police n'ont pas manqué. Avec des fortunes diverses.

par Jean-Noël Jeanneney

LORSQUE, comme toute la France, au moment des manifestations étudiantes de l'hiver dernier, j'ai vu passer sur l'écran de TF 1, le 7 décembre 1986 à 20 heures, cet homme à l'écharpe jaune qui pendant quelques jours a incarné, à tort ou à raison (1), en tout cas fort efficacement, l'idée qu'on se fait souvent des provocateurs de la police, ma pensée s'est reportée à un texte de Daniel Halévy qui naguère m'avait frappé : une étude intitulée « Cléo aux Enfers » (2). Non pas parce que le hasard malicieux des dynasties républicaines a donné à ce bourgeois libéral si peu socialiste un petit-fils qui, longtemps après sa mort, fut énergique ministre de l'intérieur de François Mitterrand (3) ; mais parce que la parenté des situations est impressionnante.

Dans le rapport présenté par Paul Masson au nom de la commission d'enquête sénatoriale consacrée aux agissements de novembre et décembre 1986, on peut lire, à propos de l'identité incertaine des « casseurs » : « La commission ne peut avancer dans ces zones d'ombre sans risquer quelques faux pas. Mais elle estime que s'impose la nécessité d'une réflexion de type universitaire sur les phénomènes de foule et le rôle des provocateurs. Il est surprenant de constater en effet que les problèmes de maintien de l'ordre (...) ne semblent pas intéresser les chercheurs (4) ». Daniel Halévy dans son livre expliquait déjà qu'il allait « très

vous n'aurez pas eu une émeute. » Cela est de toujours. D'une telle manoeuvre les exemples abonderaient, mais on ne peut d'ordinaire que les entrevoir.

Et pourtant Halévy jette une lumière vive sur l'un d'entre eux qui date de juillet 1893. En voici les circonstances : « Le président du conseil, Dupuy, était alors décidé à fermer la Bourse du travail. Il avait besoin d'un prétexte : la police le lui fournit. Une légère bagarre d'étudiants survenue au quartier Latin devint une occasion d'émeutes énergiquement poussées par les agents provocateurs. Omnibus renversés, ébauches de barricades, rien n'y manqua. Et tout à coup, sans crier gare, dans Paris on travailla (...)

Sur ces événements on dispose, d'autre part, pour en restituer l'ambiance, du témoignage du « bourgeois de Paris » Henri Dabot, et voici quelques extraits de son journal : « 2 juillet 1893. — Quelques étudiants très excités se trouvaient au Café d'Harcourt, au coin de la place de la Sorbonne et du boulevard Saint-Michel. Ils se disputèrent avec des agents que la préfecture de police avait envoyés pour y mettre le holà. Mais tout au contraire la plus horrible bagarre suivit cette intervention. Un porte-allumette en fonte vint frapper à la tête un malheureux jeune homme, pas étudiant ni ex vrai, mais cousin



Les émeutes de 1893 à Paris.

C'EST sur ce fond de décor que le récit d'Halévy prend toute sa couleur : « J'avais vingt ans alors, écrit-il, et je vis les singulières émeutes. A côté de moi, un homme, correctement vêtu, boulevard Saint-Michel, à l'entrée de la rue des Ecoles, brisait à coups de canne les vitres d'un tramway d'où s'échappaient en hautes des femmes et des enfants. Je saisis la canne de cet homme, j'arrêtai son bras. Il me courrouça d'insultes, m'accabla de menaces et n'alla pas plus loin. C'était moi en tir à bon compte. Ce spectacle étonna ma jeunesse et me rendit attentif à cette institution invisible dont, un instant, j'avais tenu le membre musclé.

« La lecture des journaux du temps en dit long. Dix faits exactement semblables à celui dont je fus témoin sont rapportés. Le président de l'Association des étudiants, M. Jean Carrère, plus tard connu comme journaliste, protesta contre l'intrusion des agents provocateurs les plus saouls, les policiers s'assombrèrent à ce propos, il changea de quartier. Suivis par les policiers, de nouveaux il fut saisi, frappé si rudement qu'on dut le porter à l'hôpital. Il semble que la police, engagée dans une maladroite et mauvaise affaire, s'y entêtait... »

Du coup, la presse s'étant emparée de l'histoire, elle finit, après diverses tumultes, par obtenir que le préfet de police Lozé abandonnât ses fonctions. Le fameux Louis Lépine qui lui succéda alors à son poste et à demeure à peu près continuellement jusqu'à la Grande Guerre, écrit à ce sujet dans ses Mémoires : « M. Lozé avait perdu la tête et sa démission s'était imposée (6) ». En finissant, poursuit Daniel Halévy, le Parlement dut écouter les plaintes des députés de Paris et le président Dupuy, qui, d'abord soutenu par sa majorité, avait essayé de défendre la police, prononça enfin devant l'Assemblée silencieuse les paroles d'excuse ou de regret fort humbles. « La police, dit-il, n'a eu d'autre école que ces boulevards extérieurs où elle fait la guerre à la populace ignoble qu'elle empêche de descendre sur Paris. Vous ne pouvez pas demander que par une suite de désirez, ce que nous désirons tous... » Paroles bien dures. Et sitôt après, silence de la tribune, silence de la presse. [...] Sur la police, pour des raisons qui restent à préciser, le silence se fait toujours avec rapidité. Les plaintes sont étouffées, l'institution est sauvée. M. Jean Carrère, qui portait de porter plainte, reçut à l'hôpital la visite d'un haut fonctionnaire. Dès lors, silence sur son affaire. M. Jean Carrère, après quarante années, nous raconter l'entretien qui déterminait ce silence. Et si l'on en croit l'Histoire contemporaine de 1871 à 1913, « ouvrage anonyme et excellent publié par la librairie Larousse », « à la jeunesse des écoles s'étaient joints non seulement des cochers grevés et des ouvriers socialistes, mais aussi un personnel interlope, avec lequel l'Association générale des étudiants déclina toute solidarité ». J'ajoute que, dans une note infrapaginale, Halévy observe encore que, dans

le cours d'une brochure consacrée à la Police sous l'Empire, Eugène Pelléan, « le vieux militant républicain », décrit un commencement d'émeute truquée au carrefour de Buci (déjà !) le 4 décembre 1851, dont lui-même avait été le témoin. Et Halévy observe : « C'est exactement ce que nous avons vu, ce que j'ai vu en juillet 1893. Il doit y avoir dans quelque armoire de la préfecture de police des notes, une théorie des pratiques occultes... »

AINSI semble perdurer, à travers les âges, cet assez simple mécanisme. Quelle que soit la chape du secret, un rai de lumière est jeté ici ou là. Louis Andrieux, préfet de police entre mars 1879 et juillet 1891, raconte, dans ses Mémoires vigoureux et volontiers cyniques, plusieurs des procédés qu'il employa contre les socialistes révolutionnaires (7). Tout en affirmant qu'il avait renoncé à utiliser des agents provocateurs semblables à ceux qui, sous le Second Empire, « étaient chargés de présenter de temps en temps un complot » (8), il n'en évoque pas moins avec une joyeuse complaisance des procédés qui sont assez voisins de ceux-là. Ainsi raconte-t-il comment il envoya un agent habillé en bourgeois bien mis pour proposer aux anarchistes des fonds qui permirent à leur journal, la *Révolution sociale* de naître, avec la collaboration prestigieuse de Louise Michel : « C'était un journal hebdomadaire, écrit-il. Ma générosité de droguiste n'allait pas jusqu'à faire des frais d'un journal quotidien. » Donner ce journal aux anarchistes, c'était (...) placer un téléphone entre la salle de conspiration et le cabinet du préfet de police (...). J'étais toujours représenté dans les conseils de rédaction et je donnais au besoin mon avis... »

Il narre aussi la façon dont il facilita, inquiet de projets d'attaque contre la Chambre des députés qu'il était question de faire sauter en creusant des tunnels sous le Palais-Bourbon, un attentat contre... la statue de M. Thiers érigée au boulevard de Saint-Germain. « Il fallait que l'acte fut consommé pour que la répression fut possible : je n'hésitai pas à sacrifier le libraire du territoire pour sauver le Palais-Bourbon. » Et il fait accompagner par ses sbires déguisés en courants d'air les conspirateurs qui, par une nuit noire, vont placer au pied de la statue « une boîte de conserve remplie de fulmicoton, soigneusement enveloppée dans un mouchoir ». Hélas ! la machine fut inefficace et l'explosion ne fit qu'une large tache noire sous le fautoir de pierre où Adolphe Thiers était assis pour l'éternité ! Ce qui détourna Andrieux, affirme-t-il, de faire arrêter ses anarchistes ; il se contenta de constater que « cet avortement du grand complot avait annulé les courages » et qu'on renonça pour l'instant à conspirer davantage. Ainsi s'assura-t-il avec une joyeuse goguenardise qu'il avait sauvé la Chambre des députés, et ses occupants.

Demain : la droite, la gauche... et l'impôt

MAIS le principe est trop simple précisément, pour fonctionner toujours sans encombre ; et l'intérêt s'aggrave quand on trouve du jeu dans la machine - autrement dit, dans les cas où le système ne fonctionne pas au gré de ses organisateurs.

Rappelons d'abord, pour mémoire, le péril le plus grave qu'affrontent les promoteurs de pareilles manœuvres : la situation où ils ne maîtriseraient plus le projet ou qu'ils ont déclenché, où celui-ci deviendrait fou et où, avant même que l'indignation des « bons citoyens » n'ait le temps de se traduire politiquement par un soutien appuyé au pouvoir en place, le gouvernement serait renversé. Les foules ne se manoeuvrent pas aussi aisément que les soldats de plomb. Les casseurs fonctionnaires, s'ils font vite trop d'émules, peuvent déclencher un élan assez puissant pour que l'émeute se mue en révolution et que le régime en place glisse dans le sang, au grand dam des apprentis sorciers.

Il est vrai que, dans nos sociétés industrielles avancées, les exemples d'une aussi dramatique mésaventure sont devenus fort rares. Il est donc plus intéressant de s'attarder sur un échec moins tragique et même heureux : la conjoncture où ces procédés peu démocratiques se trouvent déjoués simplement parce qu'ils ont été dévoilés, où la publicité offerte par une presse libre et responsable répercuté largement l'identification des provocateurs. Ceux-ci étant d'autant plus visibles par contraste que les organisateurs des manifestations se montrent capables de tenir en main leurs propres troupes et de neutraliser les pillards qui surgissent du pavé. Une fois qu'est démasqué le pékin aux chaussures cloutées dont Halévy écrit le bras boulevard Saint-Michel, le ressort de la manipulation se détend immédiatement.

### Les « élections de la peur »

Et du même coup l'opinion des citoyens les moins prévenus par l'esprit de parti fait refluer toute sa sympathie vers les manifestants qui ont osé montrer tout à la fois poitrine et sang de leurs indignations, et incidemment leur passion même.

Selon ce schéma, les patrons de la police frappés comme par un boomerang le sont pour le trop de confiance mise par eux dans les leçons de tel ou tel précédent. Sans qu'ils aient aperçu que certains traits de la conjoncture - par exemple la maturité d'esprit des manifestants ou la nature de leurs buts politiques - ont grandement changé par rapport aux épisodes leur servant de référence.

DANS ses *Souvenirs*, Tocqueville, évoquant la révolution de 1848 et la chute de la monarchie de Juillet, décrit Louis-Philippe « déçu par cette lumière trompeuse qui jette l'histoire des faits antérieurs sur le temps présent ». Je ne sais si Jacques Chirac ou Charles Pasqua, ou encore René Monory, ont choisi délibérément de saisir l'occasion de l'opposition à la loi Devaquet pour tenter de faire rejouer les événements de 1968 - jusqu'à leur issue triomphale à droite - et ainsi être « déçus », (au sens ancien du terme...) comme Louis-Philippe par une fausse similitude mais on ne peut pas douter que, dans l'actuelle majorité au pouvoir, bien des experts aient évoqué sans déplaisir les « élections de la peur » de juin 1968 : chaque voiture brûlée au quartier Latin ayant en province à l'époque - après un décalage - apporté son bon poids de bulletin à la Chambre introuvable qui surgit alors dans l'histoire des armées, bien des généraux d'une seule victoire et qui cherchèrent ensuite à plaquer leur tactique naguère efficace sur un champ de bataille différent. J'ai dit que dans notre jeu de l'éché, m'intéresserait autant que les répétitions de l'histoire la réflexion sur l'impact de la différence : revers indiscutable de la curiosité qui nous guide dans ces pages.

(1) Le rapport établi par Paul Masson au nom de la commission d'enquête sénatoriale, publié par TF 1, fait porter l'essentiel de ses reproches sur la suite du reportage de ses approches presse, pouvoir, Paris, Hébert, 1987, p. 342-352. Une procédure judiciaire est en cours.  
(2) Dans la revue les *Lettrés*, repris dans le recueil *Défense de la liberté*, Paris, Bernard Grasset, 1931. (Les textes cités sont pp. 163-168). Sur Daniel Halévy, cf. Alain Silvan, *Commissaire de la Third Republic*, Ithaca, Cornell University Press, 1964.  
(3) Pierre-Jean (juillet 1984-mars 1986).  
(4) *Op. cit.*, p. 408.  
(5) Henri Dabot *Calendriers d'un bourgeois de Paris*, 2<sup>e</sup> édition Paris, 1905, p. 126-128.  
(6) Louis Lépine, *Mes souvenirs*, Paris, Payot, 1929, p. 94.  
(7) Louis Andrieux, *Souvenirs d'un préfet de police*, Paris, 1885, tome I. On sait qu'Andrieux est le père de Louis Aragon.  
(8) Alain Decaux en a fait récemment un très bon exemple, qui remonte à 1856. *Police et provocations sous le Second Empire*, in *Mélanges - Le Hannon*, Librairie, Paris, Economica, 1982, p. 175-183.



Prise de la Bourse du travail, le 14 juillet 1893. Caricature sur la politique de répression que le président du conseil, Dupuy, appliqua aux syndicats ouvriers.

isolé - se pencher sur - une institution que les historiens, par une tradition de prudence, peut-être de respect humain, préfèrent ignorer : la police », et s'y préoccupent tout spécialement de ces « agents provocateurs, souvent mêlés dans les émeutes », ceux-là que sous le Second Empire on appelait « les blouses blanches » (comme on voit, le cou leur au moins avarié).

« Les gouvernements, écrit Halévy, dont la police est l'instrument, ont charge de dominer des masses souvent impétueuses dans leurs desirs et aussi très accessibles à la crainte ; et, par la crainte, il est assez facile de mener où l'on veut. Or la police est maîtresse de susciter la crainte en provoquant des attentats, des troubles. « Mon frère, » écrivait Napoléon à Joseph Bonaparte auquel il avait confié la préfecture de Naples, « vous ne régnerez pas tant que

d'un préparateur à la Faculté de médecine. On le fit porter à la Charité, où il mourut cette nuit.

« 3 juillet. — Les étudiants sont transportés de rage et orientent « Assassins ! assassins ! » aux agents qu'ils rencontrent...

« 4 juillet. — Des voyous surgissent tout à coup [Dabot habite au carrefour Buci]. Ils démolissent un kiosque et commencent toutes sortes de dégradations. Pour empêcher les municipalités de la caserne de Tournon de venir les dégrader, ils élèvent une barricade en planches au coin de la rue de Seine et du boulevard, et renversent un omnibus au coin de la rue Saint-Sulpice et de la rue de Tournon. Une fleuriste fait échapper aux étudiants un jeune homme qu'ils poursuivent - certainement un policier déguisé... (5) »

مكتبة العصر

### L'émission

**Ryad et Téhéran donnent des versions contradictoires du « vendredi noir »**

Le vendredi 13 août 1987, deux versions contradictoires de l'attaque contre la statue de M. Thiers ont été publiées. Une d'Arabie Saoudite, l'autre d'Iran. Les deux versions sont contradictoires dans les détails et dans les conclusions. L'attaque a eu lieu le 11 août 1987 à Paris, boulevard Saint-Germain, à l'occasion de la fête de la Liberté. Une bombe a explosé au pied de la statue de M. Thiers, provoquant des dégâts matériels et blessant plusieurs personnes. Les autorités françaises ont déclaré que les auteurs de l'attentat étaient des terroristes arabes. Cependant, les médias arabes et iraniens ont affirmé que les auteurs étaient des agents provocateurs français.

Le ministre de l'Intérieur, Louis Lépine, a déclaré que l'attentat était le résultat d'une machination internationale. Il a accusé les agents provocateurs de la police d'être impliqués dans l'attentat. Cette déclaration a été largement relayée par la presse internationale. Cependant, les autorités arabes et iraniennes ont contesté ces affirmations. Elles ont déclaré que les agents provocateurs français étaient des agents du renseignement et non de la police. Elles ont également affirmé que l'attentat avait été préparé par des agents iraniens et arabes.

La situation est donc très confuse. Les versions arabes et iraniennes de l'attentat sont contradictoires avec les versions françaises. Les autorités françaises ont refusé de publier les noms des agents provocateurs impliqués dans l'attentat. Cette décision a été critiquée par les médias arabes et iraniens. Ils ont déclaré que la publication des noms des agents provocateurs était une obligation pour les autorités françaises.



L'évolution de la guerre du Golfe après les émeutes de La Mecque

Les sanglants affrontements de La Mecque ont provoqué de nombreuses réactions dans le monde arabe, qui, dans sa majorité, apporte son plein soutien à l'Arabie Saoudite.

Dénouant « l'étrangeté des déclarations des dirigeants iraniens » faites « après » ces affrontements, Le Caire a demandé à l'OICI - Organisation de la Conférence islamique - de convoquer un sommet extraordinaire. Le président Mousarrak a, par ailleurs, assuré le roi Fahd de « soutien de l'Égypte aux mesures prises par les autorités saoudiennes pour la protection et la sécurité des Lieux saints islamiques ».

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a exprimé son « soutien total » au roi Fahd, auquel il a téléphoné pour lui dire que « la sécurité du royaume saoudien fait partie intégrante de celle de la Jordanie ».

Le conseil des ministres du Bahreïn a exprimé son « profond regret et son vif dépit » après « les violences commises par certains pèlerins iraniens » à La Mecque. Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a fait part au roi Fahd, au cours d'un entretien téléphonique, de sa « profonde angosse » et de sa « douleur » à la suite des affrontements, appuyant les efforts de l'Arabie Saoudite pour que le pèlerinage soit assuré dans « la dignité, la sécurité, l'unité et la paix ».

An Maghréb, le roi Hassan II a « vigoureusement » condamné ces événements « douloureux » et « menés par les Iraniens dans le but de porter atteinte à la sécurité du royaume d'Arabie Saoudite et à son régime ».

La presse tunisienne a violemment condamné ces incidents, « actes de subversion commis par des agents iraniens déguisés sous les habits rituels des pèlerins », écrit As Sabah. Le journal gouvernemental la Presse écrit pour sa part : « Il faut mettre un terme à la parasitologie politique et à l'hérésie de l'Iran de Khomeiny, car en profanant le Lieu saint de l'Islam, il s'en prend à tous les musulmans de la Terre ».

Après un silence de vingt-quatre heures, l'Algérie a exprimé dimanche sa « profonde affliction ». Sans toutefois mentionner l'Iran, un communiqué du ministère des affaires étrangères indique : « L'Algérie regrette également que les efforts traditionnels du royaume d'Arabie Saoudite pour garantir aux pèlerins les meilleures conditions de séjour dans l'accomplissement de leur devoir religieux aient été contrariés à cette cruelle épreuve ».

Pour sa part le colonel Kadhafi, qui a reçu dimanche l'ambassadeur d'Iran à Tripoli, lui a exprimé ses « profonds regrets pour ce qui s'est passé ». Le colonel Kadhafi a déclaré, selon l'agence Jana, que « la Grande Mosquée de La Mecque, que Dieu a voulu comme un lieu sûr pour les musulmans, n'est plus désormais ». Il a estimé que les incidents prouvent la nécessité d'une « internationalisation islamique » de ces Lieux saints, de sorte que les pèlerins « n'aient plus à demander à quiconque la permission de s'y rendre ».

serait responsable de ses propres pèlerins », a-t-il ajouté.

En Syrie, allié de l'Iran, le président Assad a, selon l'agence SANA, téléphoné dimanche soir au roi Fahd pour lui exprimer ses « regrets pour les incidents qui se sont déroulés à La Mecque ».

En Israël, le ministre des cultes, M. Zevoulon Hammer a « déploré » ce drame. Quatre mille pèlerins arabes israéliens, auxquels il faut ajouter 2500 Palestiniens des territoires occupés, effectuent cette année le pèlerinage.

A Washington, les Etats-Unis ont rejeté « comme étant sans fondement » les accusations iraniennes selon lesquelles les Etats-Unis seraient derrière les affrontements.

A Castelgandolfo, sa résidence d'été, le pape Jean-Paul II s'est dit « profondément attristé ». « Ces événements font suite à des nouvelles de plus en plus inquiétantes de la guerre entre l'Irak et l'Iran et de la tension dans la région du Golfe », a déclaré le pape, qui a demandé aux fidèles de prier pour les victimes des affrontements et pour ceux qui souffrent, ajoutant : « Que Dieu les incite à la compréhension, la fraternité et la réconciliation. » (A.F.P., Reuter.)

Riyad et Téhéran donnent des versions contradictoires du « vendredi noir »

Le calme est revenu le dimanche 2 août à La Mecque, et les deux millions de fidèles musulmans ont continué à suivre le programme normal des rites du pèlerinage, quarante-huit heures après ce que les Iraniens ont appelé le « massacre du vendredi noir ». Les forces de l'ordre saoudiennes n'ont pas eu à intervenir pour faire respecter la décision des autorités d'interdire toute manifestation, les pèlerins iraniens ayant renoncé à la marche qu'ils avaient initialement prévue.

La polémique entre Riyad et Téhéran s'est poursuivie néanmoins dimanche, tant sur le nombre de victimes que sur les circonstances des affrontements de vendredi devant la grande mosquée de La Mecque. Revenant sur leurs premières déclarations qui ne parlaient que de « plusieurs victimes et blessés », les autorités saoudiennes ont révélé que 402 personnes, dont 275 Iraniens, avaient trouvé la mort et 649 autres avaient été blessées au cours de ces affrontements entre manifestants iraniens et policiers saoudiens.

Des gaz asphyxiants

La télévision saoudienne a présenté dimanche des images tournées dans la périphérie de la grande mosquée de La Mecque montrant plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens en train de manifester en brandissant des portraits de l'imam Khomeiny et de son successeur désigné, l'ayatollah Montazeri, ainsi que des banderoles où était notamment inscrit : « Dieu est avec nous, l'imam Khomeiny ou Allahou Akbar (Dieu est le plus grand) ».

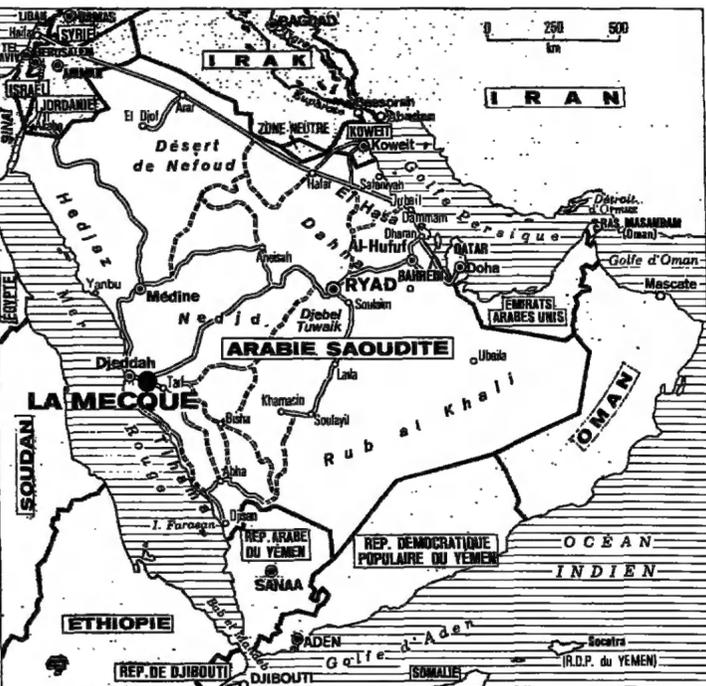
La télévision n'a pas montré d'autres images, alors que des membres du corps médical arabe assistant les pèlerins avaient déclaré samedi que les indicateurs les plus violents s'étaient produits à proximité de la résidence des pèlerins iraniens. Elle s'est contentée de montrer des manifestants et des policiers blessés évacués vers des ambulances ou des voitures par des participants aux incidents.

qu'elle a bien voulu montrer. M. Rafsandjani a pour sa part décrit longuement les incidents du « vendredi noir » à La Mecque dans le discours qu'il a prononcé dimanche devant les manifestants iraniens. « Des pèlerins sans armes et pacifiques », a-t-il dit, « ont été attaqués par la police saoudienne, qui a tiré sur eux. Les manifestants ne pouvaient se disperser, car la police avait bloqué les deux sorties de la rue et les attaqué à partir des toits. Même ceux qui ont voulu se réfugier chez des habitants ont été poursuivis et attaqués. La police a aussi utilisé des gaz ». L'homme de loi Mahdi Karroubi, qui conduisait les pèlerins iraniens, a également accusé les policiers d'avoir utilisé des gaz asphyxiants et d'avoir ouvert le feu contre des ambulances qui évacuaient les morts et les blessés.

A Djeddah, le conseil des ministres saoudien, après avoir pris connaissance des rapports et des documents filmés, a adressé des messages explicatifs aux chefs d'Etat islamiques et arabes les informant du déroulement de ces incidents. Ces documents filmés seront présentés aux délégués de ces pays pour montrer que ce qui a été dit par la presse iranienne « n'est pas conforme à la réalité ».

Samedi, après l'occupation pendant quelques heures des ambassades du Koweït et de l'Arabie saoudite à Téhéran par des manifestants et des « forces islamiques », le gouvernement iranien avait lancé des appels au calme pour reprendre le contrôle de la situation et éviter tout risque de dérapage. Le président Ali Khamenei avait, en outre, demandé à la population de ne pas participer à des manifestations désorganisées, et à s'en tenir à la grande manifestation prévue pour dimanche. La radio iranienne, pour sa part, a affirmé que les occupations d'ambassades s'étaient faites contre le gré des forces de sécurité iraniennes qui ont réussi à faire évacuer les occupants. Le gouvernement koweïtien avait, dans un communiqué publié samedi, souligné qu'il considérait Téhéran comme responsable de la vie de ses diplomates. La presse est unanime à condamner « cet acte barbare ».

A Téhéran, on affirme que la télévision saoudienne n'a montré que ce



M. Rafsandjani appelle au renversement de la monarchie wahabite

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a appelé, le dimanche 2 août, dans un discours prononcé à Téhéran devant une foule estimée à plusieurs centaines de milliers de manifestants - un million selon la radio de Téhéran, - au renversement de la monarchie wahabite. « Dieu, Dieu, s'est-il écrié, venge le sang de nos martyrs », ajoutant qu'il fallait pour cela détruire « les racines du régime saoudien, lui enlever le contrôle des lieux saints et reprendre les richesses de son sous-sol, qui appartiennent au monde de l'Islam ».

« C'était une action préméditée, mais les hooligans wahabites ont commis une grande erreur. J'invite tous nos amis à travers le monde à se préparer pour venger ce crime de façon appropriée et dans un but islamique ». Il a affirmé que « les allégations de la police saoudienne, qui prétend n'avoir pas tiré, étaient grotesques. D'où vient alors le sang versé par nos pèlerins ? », s'est-il écrié. Il a également demandé aux Nations unies, aux organisations des droits de l'homme et à l'Organisation de la conférence islamique de prendre position sur les incidents de vendredi.

A l'adresse du Conseil de coopération du Golfe, qui réunit, outre l'Arabie saoudite, cinq pays du Golfe, M. Rafsandjani a déclaré : « Si vous pardonnez aux Saoudiens, vous êtes complices de ce crime ». M. Rafsandjani a enfin évoqué les prises des ambassades d'Arabie saoudite et du Koweït samedi à

Téhéran et a déclaré que c'étaient « les actions d'un peuple en deuil » et qu'elles « ne devaient pas être exploitées pour faire oublier le massacre des pèlerins ».

« Mort à la dynastie saoudite ! »

La foule, qui a brûlé des effigies du roi Fahd, a repris en chœur les slogans lancés par les meneurs : « Mort à la dynastie saoudite ! », « Mort à l'Amérique et à la police fasciste saoudienne ! », « La Mecque est remplie de sang. Fahd sera renversé ! », « Si l'imam Khomeiny nous y autorise, Fahd ne restera pas vivant ! ».

Dans l'après-midi, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Mohamed Becharati, a déclaré à la radio iranienne que les affrontements de La Mecque étaient le « coup de grâce » aux relations avec l'Arabie saoudite. « C'est la fin de nos relations bilatérales », a-t-il dit, ajoutant que l'Iran considérerait désormais l'Arabie saoudite comme une « marionnette » des Américains, laissant ainsi prévoir que Téhéran va rompre ses relations avec Riyad, qui ont déjà été réduites au niveau des chargés d'affaires.

Samedi, l'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, avait proposé que les colonies de l'Islam se réunissent pour décider d'enlever au régime saoudien la garde des lieux saints de La Mecque. Dans un message adressé à l'imam Khomeiny, il avait demandé qu'« une décision ferme soit prise, pour réunir tous les grands oulémas et les personnalités engagées de l'Islam, à l'exception des religieux liés aux dynasties réactionnaires » pour prendre une décision qui « enlève le contrôle des lieux saints de La Mecque et de la Médine à la dynastie incapable des Al Saoud ».

L'Iran a également adressé, dimanche, un message au gouvernement saoudien dans lequel il affirme que l'Arabie saoudite est directement responsable des événements sanglants de La Mecque, qu'elle « a agi sur ordre des Etats-Unis et que les forces musulmanes et du Hezbollah attaqueront les intérêts américains ». Par la suite, le ministre iranien des affaires étrangères a publié un communiqué dans lequel il a révélé que les autorités de Riyad avaient empêché l'entrée en Arabie saoudite d'une mission d'enquête iranienne « de peur que celle-ci ne dévoile les dimensions du désastre sanglant survenu vendredi à La Mecque ».

La délégation iranienne souhaitait s'entretenir avec les « victimes du massacre de la police saoudienne » et rencontrer, notamment, le responsable des pèlerins iraniens et représentant de l'imam Khomeiny, l'homme de loi Mahdi Karroubi, poursuit les communiqués, qui ajoute : « La mission iranienne, considérant que le gouvernement saoudien portait l'entière responsabilité du désastre, a repoussé une demande verbale officielle des Saoudiens, présentée à l'aéroport de Djeddah, de rencontrer de hauts responsables de la famille royale. Pour protester contre l'opposition du gouvernement saoudien au droit de l'Iran à enquêter sur les incidents, la mission a décidé alors de regagner l'Iran ».

Le communiqué qualifie d'« inacceptable » le point de vue exprimé par un porte-parole officiel saoudien qui avait déclaré que les membres de la délégation iranienne avaient été informés par les autorités saoudiennes que leur visite ne pouvait être acceptée si elle n'était inscrite dans le cadre d'une enquête, et que la requête iranienne d'ouvrir une enquête portait atteinte à la souveraineté du royaume et à la sécurité du pays et des pèlerins. (A.F.P., Reuter.)

Deux millions de pèlerins

Le hadj, ou pèlerinage, à La Mecque est l'un des cinq piliers de la religion musulmane (1). Chaque année, près de deux millions de personnes, venues du monde entier, se rendent dans cette ville qui n'était, il y a quinze siècles, que le village de la naissance du prophète Mahomet, qu'un village perdu dans le désert.

La foule des pèlerins - tout musulman doit l'accomplir une fois dans sa vie - est pour les autorités saoudiennes un véritable casse-tête. L'aménagement du site a déjà coûté quelque 3,7 milliards de dollars au gouvernement, qui termine actuellement l'agrandissement de la Grande Mosquée. Elle pourra accueillir, à la fin des travaux, 115 000 fidèles. L'Arabie saoudite a même été obligée de mettre un train à un afflux trop massif. En 1983, ils étaient ainsi près de trois millions et les autorités ont été contraintes de multiplier les restrictions. Il est désormais interdit aux non-Saoudiens d'accomplir ce rituel plus d'une fois en cinq ans. Le nombre des ressortissants étrangers résidant en Arabie saoudite autorisés à accomplir le pèlerinage est aussi contingenté et ils ne sont que 150 000 cette année.

Depuis très longtemps, l'afflux de pèlerins a provoqué des drames divers. Chaque année, le choléra fait ainsi des ravages dans la foule des fidèles qui le propagent à leur retour. Les manifestations sont aussi un sujet de tension entre Téhéran et Riyad, qui exige le respect des lieux saints et refuse que le pèlerinage se transforme en forum politique.

Ville sainte de l'Islam, en direction de laquelle tous les musulmans s'inclinent cinq fois par jour pour prier, La Mecque n'a jamais été étrangère aux bouleversements politiques. Le prophète lui-même, chef de sa communauté politique, fut contraint de fuir pour fonder la première capitale de l'Islam, Médine. Mais ce rassemblement humain, qui est sans doute l'un des plus vastes de par le monde engendre aussi des problèmes d'intendance considérables.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a ainsi offert cette année aux pèlerins 23 millions de litres d'eau, mis en bouteille dans une usine spécialement construite à ses frais. De même, au lendemain du stationnement sur le mont Arafat, le lundi 3 août, les pèlerins égorgeront un demi-million de bêtes pour célébrer le sacrifice d'Abraham. Toute la viande ne pouvant être consommée, une partie sera congelée dans une usine géante et distribuée dans vingt pays musulmans dans le cadre d'un programme d'aide saoudien.

(1) Les quatre autres sont la profession de foi, la prière, le jeûne pendant tout le mois du ramadan, et l'aumône.

Un message de l'Iran au président Assad. - Le président syrien Hafez Al Assad s'est entretenu le samedi 1er août des développements de la situation dans le Golfe avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Houssein Khomeinlou, qui lui a remis un message du président iranien M. Ali Khamenei. (A.F.P.)





# Proche-Orient

## L'évolution de la guerre du Golfe et les déclarations de M. Chirac

### En cas d'agression iranienne, la France riposterait, « bien entendu »

### M. Roland Dumas : « Une curieuse manière de déplacer les problèmes »

« Nous ne saurions accepter, naturellement, des relations avec des gens qui pourraient être soupçonnés de collusion avec des terroristes ou des preneurs d'otages... » Nous souhaitons simplement être respectés et nous prenons les moyens de l'être », a déclaré le dimanche 2 août M. Jacques Chirac, qui était l'invité du Forum RMC-FR3.

**Les fils ne sont pas totalement rompus, a poursuivi le premier ministre, mais il y a une conception qui est celle des Iraniens qui, notamment, ignorent, ou veulent ignorer, les contraintes des régimes avec lesquels ils sont en relation, notamment, par exemple, les contraintes qui, dans une démocratie comme la démocratie française, viennent de la séparation des pouvoirs entre la justice et l'exécutif, et qui délibérément prennent des mesures de rétorsion qui ne sont pas dans les usages internationaux.**

Interrogé sur les accusations lancées de Téhéran par le président du Parlement, Hochemi Rafsanjani, accusant l'actuelle majorité au pouvoir en France d'avoir cherché à reporter après les élections de mars 1986 le règlement du sort des otages au Liban, M. Chirac a répondu : « Vous savez, depuis que le gouvernement est formé, c'est la troisième ou quatrième fois que cette accusation est portée, et jusqu'ici j'avais observé sans m'émouvoir de telles polémiques, que les autorités iraniennes avaient formellement démenties. Aujourd'hui, on voit le président du Parlement iraniien qui semble, dans le contexte actuel de nos relations difficiles, accrédi-ter cette thèse. Tout cela ne m'émue pas le moins du monde. Ce qui me choquerait davantage, ce sont certaines réactions émanant d'hommes qui se disent par ailleurs, responsables et qui, surmonestant, tout en mettant les formes, insinuent qu'il pourrait y avoir du vrai dans cette affaire... »

M. Lang, Je voudrais dire, d'une part, que je porte bien entendu le démenti le plus catégorique, le plus formel, à de telles insinuations, et que je mets quiconque au défi d'apporter le moindre début d'ombre de preuve, parce que c'est absurde, naturellement. Absurde. Mais je dis très clairement, alors en revanche, parce que ceci me choque, je vous l'ai dit, davantage, que s'il y avait des responsables politiques qui voulaient s'engager sur cette voie, je me permettrais de leur rappeler alors des réalités concrètes, qui ne relèvent pas du fantasme polémique, comme c'est le cas des déclarations de M. Rafsanjani, mais des réalités concrètes (...). Vous savez, il y a eu tout de même un certain nombre de problèmes dont on n'a pas connu très exactement les données et les solutions, et qui vont des Irlandais de Vincennes aux affaires du Rainbow Warrior (1) moi je ne suis pas favorable, bien entendu, pour des questions qui tiennent à la dignité de la France, à soulever des problèmes qui n'ont pas à l'être, mais je demande à être respecté. Et je le serai.

Réagissant, le dimanche 2 août, au propos de M. Jacques Chirac, l'ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Roland Dumas, a noté que « le premier ministre a une curieuse manière de déplacer les problèmes. Il réagit de façon puérile et simpliste... Dans une affaire grave comme les difficultés avec l'Iran, poursuivre M. Dumas, il essaie de détourner l'attention sur d'autres sujets qui n'ont rien à voir. Dans la période où nous sommes, je ne dirais rien sur l'affaire des otages français », souligne l'ancien ministre, qui estime que « les déclarations du numéro deux iranien ne contredisent en rien » ce qu'il avait lui-même indiqué « il y a quelques mois ». « Je me réserve d'intervenir à nouveau le cas échéant », ajoute M. Dumas.

« Ne pouvant exclure de la part de M. Rafsanjani, une volonté de manipulation des autorités politiques et de l'opinion française, avait affirmé, samedi, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, que ces accusations soient sans fondement. » Dans le cas contraire, précisait-il, s'ouvrirait alors une affaire d'une exceptionnelle gravité.

### Une proposition à l'isolement

Le sort des otages français au Liban est « sur le plan humain », la priorité des priorités, a encore indiqué M. Chirac. « Nous avons tout fait, tout ce qui était humainement possible de faire, je ne dis pas tout ce qu'on aurait pu faire, car j'imagine qu'on aurait peut-être pu faire d'autres choses, mais tout ce que nous avons cru possible de faire et qui n'a pas été sans résultats, puisque nous avons tout de même réussi, depuis la formation de mon gouvernement, à obtenir le retour de cinq otages. Et c'est donc une préoccupation constante, journalière. Mais je dois reconnaître que les détenteurs de ces otages jouent de cette affaire avec une sorte d'esprit diabolique... »

### « Je demande à être respecté »

« Je pense à M. Jospin, a poursuivi le premier ministre, il faut dire les choses comme elles sont. Ou

### « Je demande à être respecté »

(1) L'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » commence le 28 août 1982, en pleine vague terroriste à Paris, par l'arrestation de trois militants républicains irlandais dans leur appartement de Vincennes (VII<sup>e</sup>-de-Marne). L'opération est menée par le capitaine Paul Barthe, numéro deux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et bras droit de M. Christian Prouteau, qui venait d'être nommé conseiller technique à l'Élysée. L'Élysée commet l'erreur de donner une ampleur inaccoutumée à cette opération de police par un communiqué victorieux le soir même.

### « Je demande à être respecté »

Informations du Monde le 1<sup>er</sup> février 1983, confessions de gendarmes de base au juge d'instruction cinq mois plus tard. L'opération est qualifiée de « l'opération de la bataille de Verdun ». L'opération est menée par le capitaine Paul Barthe, numéro deux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et bras droit de M. Christian Prouteau, qui venait d'être nommé conseiller technique à l'Élysée. L'Élysée commet l'erreur de donner une ampleur inaccoutumée à cette opération de police par un communiqué victorieux le soir même.

### « Je demande à être respecté »

L'opération Rainbow Warrior — du nom du navire amiral du mouvement écologiste Greenpeace — a eu lieu au port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le 10 juillet 1985 — fut organisée, sur ordre de l'autorité politique, par la DGSE, les services secrets français. Les informations données par le Monde du 18 septembre 1985 sur l'existence d'une « troisième équipe » directement responsable de l'attentat ont fini au mensonge officiel.

## La Mecque monarchies pétrolières

« Dans une guerre qui n'est pas terminée, il est très difficile de parler de paix... »

## Le général Genscher à la tête des forces spéciales allemandes

« Le général Genscher, ministre des Affaires étrangères, a été nommé à la tête des forces spéciales allemandes... »

## Le général Genscher à la tête des forces spéciales allemandes

« Le général Genscher, ministre des Affaires étrangères, a été nommé à la tête des forces spéciales allemandes... »

## Le général Genscher à la tête des forces spéciales allemandes

« Le général Genscher, ministre des Affaires étrangères, a été nommé à la tête des forces spéciales allemandes... »

## Le général Genscher à la tête des forces spéciales allemandes

« Le général Genscher, ministre des Affaires étrangères, a été nommé à la tête des forces spéciales allemandes... »

Pour M. Chirac, en cas d'agression iranienne, il y aurait « bien entendu » riposte de la part de la France. « Si la simple dissuasion ne suffit pas, il est dans la logique d'une dissuasion de pouvoir, le cas échéant, devenir un véritable moyen d'intervention, et nous avons les moyens d'intervenir... »

Le premier ministre s'est, d'autre part, déclaré « ni surpris ni déçu » par l'attitude des partenaires européens de la France dans la gestion de la crise. « Mais je ne voudrais pas non plus, a ajouté M. Chirac, que l'on donne l'impression que la France était isolée. Nous avons reçu un appui très chaleureux de la part de la Grande-Bretagne, confirmé par M. Thatcher quand elle est venue à Paris il y a deux ou trois jours, j'ai reçu un appui extrêmement chaleureux et efficace de l'Espagne, et j'en remercie le premier ministre du gouvernement espagnol ; nous avons reçu un appui très normal et sympathique de la part de tous les autres pays de la Communauté. Vous faites allusion à l'Allemagne. Je comprends parfaitement que l'Allemagne souhaite conserver des relations avec l'Iran ; l'Allemagne est un très gros exportateur vers l'Iran. Je crois que c'est le deuxième ou le troisième vendeur en Iran, et donc elle est obligée de tenir compte de ses intérêts commerciaux. Et puis je crois qu'il est dans la nature du ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher, d'avoir de bonnes relations — ce qui est normal pour un diplomate — avec tout le monde... »

### BIBLIOGRAPHIE

#### « L'Islamisme radical », de Bruno Etienne

Le thème du « renouveau islamique », de l'« intégrisme musulman », est devenu en Occident, depuis la révolution iranienne de 1979, un sujet majeur d'études, de reportages, et d'angoisses. Les stéréotypes culturels ont rarement été abondants de cette abondante production, tant il est vrai que l'hostilité à l'égard de l'Islam est profondément enracinée dans l'imaginaire de nos sociétés. L'universitaire Bruno Etienne, qui reconnaît être un « Occidental perverti par l'Orient », écarte, après de nombreux autres spécialistes, les termes de « fondamentalisme » et d'« intégrisme » pour s'attacher à décrire avec talent l'« islamisme radical ».

Ce courant sa structure date 1927, date de la fondation des Frères musulmans, et ses maîtres à penser sont le Pakistanaï Mawdoudi (mort en 1979) et l'Égyptien Qotb (pénu en 1966). Mais, bien avant le soulèvement khoméiniste, c'est la défaite des armées arabes coalisées en juin 1967 qui, en discréditant le « nationalisme moderne-progressiste », marque l'essor populaire de l'islamisme radical. « Face à l'insupportabilité de la modernité perçue comme aliène, les islamistes vont, en une dizaine d'années (en gros de 1970 à 1980), refuser de moderniser l'Islam et proposer, au contraire, d'islamiser la modernité... »

Les islamistes sont portés par la « rétroindustrialisation par excès de modernité » dans des sociétés arabo-musulmanes déstructurées et en mal d'identité, renouées par les « délimitations du progrès ». Il est significatif que les campus soient été les premiers bastions des islamistes, en Algérie ou en Égypte, et que les étudiants des disciplines scientifiques aient été les plus disposés à l'engage-

ment islamiste. L'absence de démocratie, en transformant la mosquée en (seul) espace de liberté politique, a évidemment avantagé les islamistes. Et, « ironie de la modernité, la cassette a été aux islamistes ce que l'imprimerie fut aux calvinistes, le vecteur matériel de la diffusion idéologique ».

L'invasion israélienne du Liban en 1982 donne, selon Bruno Etienne, une nouvelle justification à l'islamisme car « l'incapacité des régimes arabes à prendre la moindre décision a dévoilé leur véritable visage et leur refus de la révolution palestinienne, qui est la seule expression du radicalisme arabe, comme alternative au radicalisme israélien ». Le divorce passe entre les nationalistes (arabes) et ceux qu'Etienne appelle les « ummistes », soit les défenseurs de l'umma (communauté) musulmane.

#### Le rétablissement de l'âge d'or

La force des « ummistes » est que, en puisant dans le patrimoine arabo-islamique, ils retournent contre les gouvernements les références qui fondent, au moins en partie, la légitimité du pouvoir. Et ils s'appuient sur une profonde aspiration populaire à l'unité sociale, voire à l'unification politique, qui ne peut s'exercer que contre les minorités religieuses, ethniques... et sexuelles.

La lutte contre le « code de la famille » et contre la modernisation des mœurs a constitué un thème de choix pour les islamistes, et Etienne a constaté que, lors des sondages sur les questions « morales », la faille passait entre, d'une part, les femmes de treize à vingt-cinq ans et, d'autre part, tout le reste de la société...

Comme les islamistes s'efforcent de rétablir l'âge d'or des quatre premiers califes de l'Islam, Etienne rappelle que trois de ces califes ont péri assassinés et situe le « point focal de l'histoire arabo-musulmane » à la bataille de Karbela, en 680, où l'Imam Hussein, fils d'Ali, fut tué par les troupes du calife Yazid. De là date le schisme entre le sunnisme et le chiisme, mais aussi le débat, toujours ouvert, sur la direction de la communauté musulmane. Etienne souligne aussi que les islamistes sunnites sont très réservés envers le chiisme, qualifié d'« hérétique », le Hezbollah et le Mouvement d'unification islamique libanais constituant les deux seuls groupes à vocation « mixte ». Il rappelle, enfin, que l'auteur classique le plus cité par les islamistes est Ibn Taimiyya, qui place le djihad au-dessus des cinq piliers de l'Islam, jusqu'à l'instauration de l'umma universelle. Mais, pour la plupart des islamistes, la priorité réside dans le combat intérieur contre les mauvais musulmans.

Le dernier chapitre de cet ouvrage concerne l'Islam en France. Etienne fait justice de quelques idées reçues : les ouvriers pratiquants sont souvent de véritables « stakhanovistes islamiques » et les réseaux islamistes touchent moins de 1 % de la population musulmane. Mais le problème d'un éventuel statut dérogatoire pour une communauté musulmane qui refuserait son assimilation pure et simple reste entier et est en contradiction avec les fondements mêmes de l'État-nation.

JEAN-PIERRE FILIU.

\* L'Islamisme radical, Éditions Hachette, 366 p., 130 F.

(Publicité)

## LETTRÉ OUVERTE AUX ARMÉNIENS

Notre avenir n'est pas sans issue. Toutes nos aspirations : à savoir le désir profond de voir une injustice rétablie sur ses bases par une reconnaissance du passé et les conséquences directes qui en découlent ne sont pas un mythe.

Les différentes actions entreprises à ce sujet se sont souvent soldées par un échec. Les espoirs de voir une solution durable, solide, se concrétiser, sont plus ou moins déçus.

Le destin du peuple juif est quelque peu comparable au nôtre. Dispersé depuis presque deux mille ans, il a retrouvé sa terre depuis 1948, ainsi son identité peut s'exprimer librement.

Arméniens ! Un choix se présente aujourd'hui devant nous : celui de se rallier à Israël ou bien de le rejeter.

Deux solutions sont possibles :

— Soit reconnaître le droit au peuple juif d'être rétabli et restauré, et par conséquent de marcher derrière lui ; c'est choisir par là le chemin du rétablissement et de l'unité pour notre peuple.

— Soit tourner le dos à Israël et trouver des solutions par tout autre moyen ; c'est s'assurer une mort à plus ou moins brève échéance.

Si nous sommes parvenus à la foi, nous, la nation à avoir accepté la première l'Évangile, c'est grâce au peuple juif. C'est également par eux, et par eux seulement, que notre rétablissement et notre unité pourront être rendus possibles, dans la mesure où nous lui reconnaitrons la première place par l'autorité que ce peuple reçoit de nos jours.

Qu'avons-nous fait de notre responsabilité en tant que première nation chrétienne ? Nous sommes-nous acquittés de la charge et des responsabilités auxquelles Dieu nous avait assignées ? Non ! Bien au contraire, nos pères ont sombré dans une idolâtrie en abandonnant la vérité première de l'Évangile et en n'accomplissant pas ce que Dieu leur demandait. Au lieu de rendre au peuple juif ce qui lui revient de nos jours, nous le jalousons.

Revenons de notre idolâtrie. Revenons de notre jalousie. Revenons de notre cupidité et de notre matérialisme qui font que notre peuple se trouve par là même sous le jugement de Dieu.

N'usurpons plus les droits légitimes du peuple juif. Reconnaissons sa place. Consolons-le et nous serons consolés. Marchons derrière lui et nous retrouverons le chemin de la vie.

Pour l'Association HOUR : Loïc Ohanian.  
B.P. 68 — 92130 Issy-les-Moulineaux.



دكتور جايكو

# Europe

## GRANDE-BRETAGNE : après l'interdiction des Mémoires de M. Peter Wright

### L'ensemble de la presse dénonce la censure

LONDRES  
de notre correspondant

« La presse muselée », « On se croirait en URSS ou en Afrique du Sud » : du *Sunday Times* au *Daily Mirror* en passant par la télévision, nos confrères britanniques, avec un bel ensemble, n'hésitent plus à exprimer leur colère. Il s'agit toujours de cette singulière affaire des Mémoires de M. Peter Wright,

Bretagne, où le gouvernement n'a rien fait pour en obtenir la saisie. On pensait dans ces conditions que les tribunaux reconnaîtraient l'évidence. La prohibition paraissait devenir définitivement sans objet. Le Haut Cour s'est prononcé dans ce sens, mais le gouvernement a fait appel et obtenu l'annulation du jugement. Le cas a alors été porté devant cinq magistrats membres de la Chambre haute, et des lords ont lui-même accusé le gouvernement de chercher à « imposer une censure comparable à celle qu'appliquent les autorités soviétiques ». « La Grande-Bretagne est humiliée... Ce pays internationalement réputé pour être un sanctuaire de la libre

expression », se lamente le porte-parole du Parti travailliste.

L'heure est à la révolte. Dimanche, le *Newes on Sunday* s'est mis à son tour dans l'illégalité en publiant des extraits de *Spycatcher*, et M. Tony Benn, député travailliste, a fait à Londres une lecture publique de l'ouvrage dans la célèbre « coin des auteurs » à l'angle de Hyde Park. La plupart des organes de presse annoncent maintenant leur intention de soumettre le dossier à la Cour européenne des droits de l'homme.

FRANCIS CORNU.



ancien directeur adjoint du contre-espionnage (MI 5), dont le gouvernement de M. Thatcher persiste depuis un an à vouloir empêcher la publication, bien que le contenu de l'ouvrage ne soit vraiment plus un secret pour personne. Cette fois la mesure est comble car, donnant l'impression de voler au secours du pouvoir politique, le pouvoir judiciaire vient, par une curieuse surcensure, de rendre une décision considérée de l'avis quasi général comme indigne des institutions du pays.

Alors que plusieurs autres journaux avaient précédemment eu maille à partir avec la justice pour avoir cité quelques extraits de *Spycatcher* (contre-espion), le *Sunday Times* avait publié, voici trois semaines, des passages entiers du livre défendu (le *Monde* du 15 juillet). L'hébdomadaire estimait que l'interdit n'avait plus de raison d'être puisque, quelques jours plus tard, *Spycatcher* allait être mis en vente aux Etats-Unis et y connaître un succès certain.

Des centaines d'exemplaires ont aussitôt pris le chemin de la Grande-

# Asie

## PHILIPPINES : Personnage clé du gouvernement Le ministre de l'administration locale a été assassiné à Manille

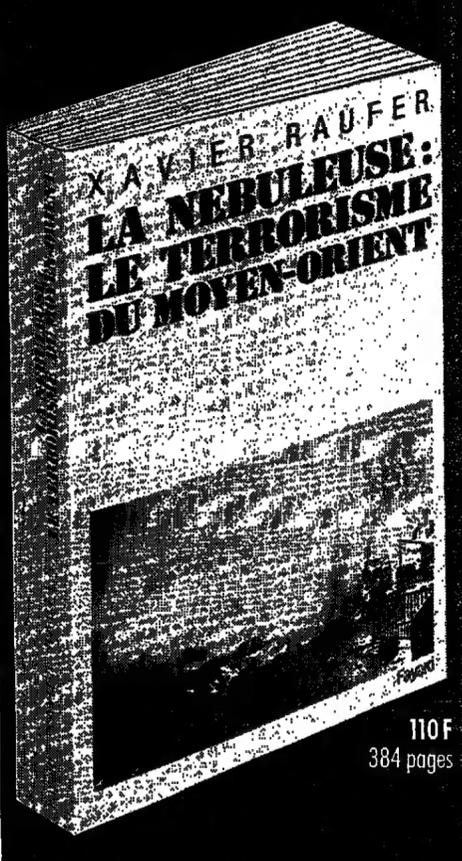
Jaime Ferrer, membre du gouvernement philippin, a été tué le dimanche 2 août dans la soirée, à Manille, alors qu'il sortait d'une église. Il occupait le poste clé de ministre de l'administration locale. Un commando de tueurs a mitraillé le véhicule à bord duquel il se trouvait, mais également son chauffeur. La présidente Aquino a qualifié ce meurtre d'« insensé et de barbare ». C'est la première fois qu'un membre du gouvernement philippin est assassiné.

MANILLE  
correspondance

Agé de soixante-dix ans, Jaime Ferrer était une des personnalités les plus controversées de l'équipe dirigeante. Vétéran de la politique, il avait joué un rôle important au ministère de l'Agriculture du temps du président Ramon Magsaysay avant d'être, dans les années 50, puis en 1968, le maître d'œuvre des deux organismes de contrôle des consultations électorales.

Il avait rejoint le cabinet de M. Aquino en décembre 1986, prenant la relève de M. Aquilino Pimentel, homme de gauche sacrifié pour composer le langage du ministre de la défense nationale, M. Juan Ponce Enrile. Jaime Ferrer

# LA MENACE IRANIENNE



110 F  
384 pages

Dans le meilleur livre publié à ce jour sur le terrorisme proche-oriental, sous le titre *La Nébuleuse*, Xavier Raufier expose et analyse l'ensemble impressionnant de « bureaux » et officines divers mis en place dès 1979 à Téhéran sous la coupe des plus hauts dignitaires de la Révolution pour « étendre la souveraineté de la loi de Dieu à travers le monde ».

Marc Kravetz / Libération  
**FAYARD**

# de M. Chirac

deuxième ministre... de M. Chirac... de M. Chirac...

de M. Chirac... de M. Chirac... de M. Chirac...

de M. Chirac... de M. Chirac... de M. Chirac...

de M. Chirac... de M. Chirac... de M. Chirac...

de M. Chirac... de M. Chirac... de M. Chirac...

de M. Chirac... de M. Chirac... de M. Chirac...

# A TRAVERS LE MONDE

## Centrafrique

### Trois Libanais expulsés

Bangui (AFP, Reuters). — Trois Libanais ont été expulsés de la République centrafricaine après la tentative de détournement du DC-10 d'Air Afrique le 24 juillet à Genève, ont déclaré le samedi 1<sup>er</sup> août des sources proches du gouvernement. On ignore l'identité des trois Libanais et leur destination, mais selon un responsable du régime, ces Libanais seraient des commerçants qui auraient hébergé le jeune pirate pendant son séjour à Bangui.

Des hauts responsables du parti, l'Union démocratique centrafricaine, ont demandé au gouvernement de prendre les mesures appropriées contre tout membre de la communauté libanaise du pays — forte de dix mille personnes — qui aurait participé à la tentative de détournement.

## Panama

### Le colonel Diaz revient sur ses accusations contre le général Noriega

Panama. — Le colonel Roberto Diaz Herrera, ancien numéro deux de l'armée panaméenne, est revenu, dans une déclaration faite dimanche, sur les accusations d'assassinat politique, de corruption et de fraude électorale, qu'il avait lancées au mois de juin contre l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega. L'avocat du colonel Diaz a indiqué que son client avait signé cette déclaration hors de la présence d'un avocat, après une « intimidation » par l'armée le 27 juillet dernier. Dans ce texte, le colonel Diaz faisait allusion à l'assassinat en 1985 de l'opposant Hugo Spedding. Il affirmait que le général Noriega avait impliqué dans ce meurtre. Il indiquait dans sa déclara-

## Paraguay

### Scission au sein du parti gouvernemental

Asunción. — M. Sabino Montanaro, ministre paraguayen de l'Intérieur, a pris samedi 1<sup>er</sup> août le contrôle du parti Colorado — qui soutient le président Alfredo Stroessner — lors de la convocation de la formation.

Le parti s'est scindé en deux factions rivales lors de la première journée de la convention. M. Juan Remon Chavez, dirigeant de la tendance traditionnelle et président du parti depuis vingt-cinq ans, avait demandé depuis son domicile la suspension de la convention, en déclarant que la police avait empêché des délégués traditionalistes d'entrer dans la salle où se tenait la réunion.

## Zaïre

### Expulsion d'un diplomate et de deux employés soviétiques

Moscou. — Un diplomate et deux techniciens de l'ambassade d'URSS à Kinshasa ont été expulsés du Zaïre. Les autorités zaïroises ont, en effet, déclaré, le vendredi 31 juillet, M. Y. Tchourianov, premier secrétaire, MM. V. Zotov et I. Ivanov, secrétaires, passés non grâtes, et leur ont donné quarante-huit heures pour quitter le pays.

Cet acte peu réfléchi était accompagné d'allégations fausses selon lesquelles les services de contre-espionnage du Zaïre seraient parvenus à découvrir un réseau d'espionnage des services spéciaux soviétiques, et le patron des espions soviétiques aurait été pris le main dans le sac, indique l'agence Tass à Moscou.

L'agence ajoute que l'objectif de cette « grossière provocation » est sans aucun doute de mettre à mal les relations entre l'Union soviétique et

## CORÉE

contre-proposition de Séoul. — La Corée du Sud a proposé, lundi 3 août, à la Corée du Nord d'entamer des négociations entre les ministères des affaires étrangères des deux pays, en septembre à New-York, en vue d'un accord de non-agression, a annoncé le ministre des affaires étrangères. Le ministère a, en revanche, rejeté une récente proposition nord-coréenne visant à tenir une conférence tripartite à Genève avec les Etats-Unis sur la réduction des forces armées, considérant que cette proposition va à l'encontre des principes d'autodétermination (le *Monde* du 25 juillet). — (AFP.)

## URSS

un magazine religieux non officiel distribué à Moscou. — Le premier numéro du Bulletin de la communauté chrétienne, dont un des principaux initiateurs est l'activiste religieux Alexandre Ogorodnikov, a été présenté, vendredi 31 juillet, à la presse occidentale à Moscou. Il s'agit de la première publication non officielle sur la vie religieuse à paraître en URSS depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Le bulletin n'a été tiré qu'à vingt-cinq exemplaires, les autorités n'ayant pas répondu à une demande de ses fondateurs en vue de la création d'une coopérative d'édition, a expliqué M. Ogorodnikov, libéré par anticipation en février après avoir passé plus de huit ans en camp de travail. La revue, qui se présente sous la forme d'un samizdat et qui devrait sortir « au moins une fois par mois », est destinée à « rendre publics divers documents sur la situation de l'Eglise (orthodoxe) » et il n'y a « rien d'ambitieux » dans son contenu, selon un de ses initiateurs. — (AFP.)

**C.F.P.A.**  
**CONFÉRENCES**  
**GURDJIEFF**  
**OUSPENSKY**  
**CEPES**

# Politique

M. Chirac au «Forum FR3-RMC»

## « J'assumerai ma mission jusqu'à son terme »

M. Jacques Chirac, qui était, le dimanche 2 août, l'invité du «Forum FR3-RMC», a longuement développé les grandes lignes de la politique française à l'égard de l'Iran. Il a notamment indiqué que la «fermeté» de celle-ci peut aller jusqu'à une «riposte», «si nos intérêts sont atteints». Le premier ministre a consacré une large place à la polémique lancée par les autorités iraniennes sur l'éventuelle responsabilité de l'actuel gouvernement dans le report de la libération des otages au début de l'année 1986. Il a menacé les dirigeants socialistes de relancer l'affaire Greenpeace et celle des Irlandais de Vincennes s'ils se saisissent de cette polémique. Ces derniers, par la voix

notamment de M. Roland Dumas, se montrent surpris que M. Chirac ne se soit pas complètement expliqué sur cette affaire.

Évoquant les échéances électorales, le premier ministre s'est montré particulièrement optimiste, estimant que «le redressement est en cours». Il a à cette occasion réaffirmé que les socialistes, y compris le chef de l'État, ont conduit le pays «au bord de la faillite». Après avoir refusé toute possibilité d'amélioration du pouvoir d'achat et assuré que le «processus d'aggravation» du chômage est interrompu, M. Chirac a une nouvelle fois expliqué qu'il serait, à ses yeux, désastreux d'interrompre un tel pro-

cessus au printemps prochain, lors de l'élection présidentielle.

Le premier ministre a d'ailleurs l'intention d'assurer «jusqu'à son terme» sa fonction actuelle. Il a lancé un appel aux électeurs du Front national qui, a-t-il dit, sont de sensibilité proche de l'actuelle majorité. Pour la première fois enfin, M. Chirac a analysé les accords locaux et régionaux conclus entre la majorité et le Front national, tout en continuant de refuser la perspective d'un accord national. Cette déclaration a été jugée «irresponsable» par M. Jean-Pierre Stérbois, secrétaire général du Front national.

« Au cours du «Forum FR3-RMC», le dimanche 2 août, le premier ministre a été interrogé sur les relations avec l'Iran (lire page 3) et sur les problèmes de politique intérieure. A propos du long conflit des aiguilliers du ciel qui vient de prendre fin, M. Chirac a indiqué «qu'il n'est pas possible de satisfaire aujourd'hui, dans notre pays, des revendications catégorielles pour améliorer la situation de tel ou tel type de salariés qui, par ailleurs, ont des traitements raisonnables, convenables, des conditions de travail convenables, alors que nous avons tant de chômeurs pour lesquels nous devons mobiliser en toute priorité nos moyens, et alors qu'il y a tout de même des phénomènes, je dirais, de pauvreté qui existent et qui se sont développés depuis quelques années et auxquels nous devons faire face également en mobilisant nos moyens. Il y a donc une hiérarchie dans les satisfactions à attendre. Et, pour ma part, je suis tout à fait résolu à utiliser la tota-

lité des moyens que nous pouvons mobiliser en faveur de la lutte contre le chômage, qui, pour moi, est la priorité des priorités de toute action gouvernementale, de la lutte contre la détérioration de notre système de protection sociale, et notamment de Sécurité sociale, de la lutte pour le maintien, non pas pour l'amélioration, mais pour le maintien de notre niveau de vie. Et, enfin, pour améliorer la situation de ceux qui sont vraiment les plus malheureux dans la société, qui deviennent des marginaux, qui sont notamment victimes de ces phénomènes de pauvreté ».

### Strict maintien du pouvoir d'achat

A l'objectif de lutte contre le chômage, le premier ministre en ajoute deux autres : «maintenir le pouvoir d'achat. Nous ne sommes pas en situation de l'améliorer. Il faut le savoir, et que chacun le sache. Et

puisque nous ne sommes pas en situation de l'améliorer, eh bien nous ne prendrons, pour ce qui concerne les responsabilités de l'État, aucune décision de nature à répondre à des demandes d'amélioration de pouvoir d'achat ».

D'autre part, M. Chirac entend «résoudre la crise grave que connaît la Sécurité sociale, de façon à pouvoir maintenir notre système de protection sociale, qui a été créé par les socialistes en dépit du sens commun ».

Le premier ministre, après avoir affirmé qu'il a trouvé, en mars 1986, la France dans «une situation proche de la faillite» (1), a déclaré que «la responsable, c'était le gouvernement. Et il est tout à fait évident que c'est l'ensemble du système que c'est l'ensemble du système qui nous avons retenues ».

### Le FN et ses électeurs

A propos du Front national, le premier ministre déclare : «J'ai pris une position, depuis toujours, claire à l'égard, non pas naturellement d'un courant politique qui est celui des électeurs du Front national, qui sont des Français, naturellement, comme les autres, et puis qui, d'ailleurs, dans l'ensemble, ont une sensibilité très proche de celle de l'actuelle majorité ; et puis, il y a les dirigeants qui se réfèrent à certains principes, à une idéologie un peu d'exclusion, comme l'idéologie communiste d'ailleurs, comme les idéologies marxistes ou socialistes. Il y a ceux qui ont tort et ceux qui ont raison. Alors, il faut exclure, il faut exclure les riches, les sidatques ; on exclut les immigrés ; on est toujours en train d'exclure quelqu'un. Moi, je ne peux pas adhérer à ce genre d'idéologie, alors, sur ce plan, je ne peux pas naturellement avoir d'accord national ».

M. Chirac estime, en revanche, que «au niveau local, c'est vraiment un problème qui doit être apprécié par les instances locales des différents partis ».

Pour l'avenir, le premier ministre n'a pas encore réfléchi à ce que doit être une campagne électorale qui s'ouvrirait dans plusieurs mois, et qui, par conséquent, fera l'objet d'initiatives de uns et des autres le moment venu ». Comment M. Chirac entrera-t-il en campagne ? Décisionnera-t-il ? «Je ne me pose absolument pas la question dans ces termes. J'ai pour mission d'assumer une responsabilité ; je l'assumerai jusqu'à son terme ».

(1) NDLR. — A Périgueux, le 26 juillet, M. Chirac avait déclaré : «Nous n'avons eu qu'un gouvernement (précédent) nous a permis de faire une situation de faillite. En cinq ans ».

En Nouvelle-Calédonie

## M. Bernard Pons ouvre la campagne pour le référendum

NOUMÉA de notre correspondant

« Faites taire vos craintes, écoutez sans peur ceux qui jouent avec la démocratie et qui parfois la méprisent. Exprimez-vous en citoyen responsable, conciliez et fidez de ses droits » : c'est par cet appel que le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a entamé, le samedi 3 août, sa visite d'une semaine en Nouvelle-Calédonie — la sixième depuis qu'il est en fonctions, — donnant ainsi le coup d'envoi de la campagne en vue du référendum d'autodétermination fixé au 13 septembre.

Dans un contexte politique dominé par les consignes de boycottage lancées par les partis indépendantistes, M. Pons s'est livré, au cours d'un discours à la mairie de Mont-Dore (banlieue de Nouméa), à un véritable plaidoyer en faveur de la démocratie, «ce bien précieux et fragile» garanti par la France, «après des droits de l'homme» et qui ignore «les luttes raciales». Dans l'hypothèse, a ajouté le ministre des DOM-TOM, où les Calédoniens se prononceraient pour la poursuite de «ce dialogue subtil et profond que la Nouvelle-Calédonie entretient depuis près d'un siècle et demi avec la France», la métropole continuera à remplir une triple mission sur le territoire, en se posant comme «garante» tout à la fois «du développement économique», «de la cohésion de cette société multiraciale qu'est la Nouvelle-Calédonie» et «de la sécurité des personnes et des biens». Dans l'immédiat, pour associer les efforts de relance économique engagés par le gouvernement, M. Pons a annoncé un nouveau train de mesures : une opération «Cent projets de développement», «diffusés sur le territoire», et l'extension à l'archipel de la procédure de contrats de plan déjà en vigueur dans toutes les régions métropolitaines.

A l'occasion de son dernier séjour avant l'échéance du référendum, l'ancien secrétaire général du RPR devait multiplier les contacts avec les tribus mélanésiennes pour les

exhorter à se rendre aux urnes. Le ministre devrait surtout rendre publique avant son retour à Paris la position du gouvernement face aux deux marches respectivement programmées par le RPCR et le FLNKS, dans la seconde quinzaine du mois d'août : les interdire ou pas ? La question alimentaire, ces dernières semaines, toutes les conversations à Nouméa.

### M. Tjibaou contre M. Uregui

Quoi qu'il en soit, M. Pons trouvera certainement quelques motifs de satisfaction dans les discussions internes qui se sont déroulées avec les FLNKS, mettant aux prises l'Union calédonienne (UC) — la composante majoritaire du Front, dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou — et le Front uni de libération kanak (FULK) — composante minoritaire animée par M. Yann Celéni Uregui. Estimant par les initiatives personnelles de M. Uregui (la dernière en date étant l'envoi de dix-neuf militants de son parti en Libye), le comité directeur de l'UC, réuni à Houatou samedi, s'est prononcé en faveur de l'exclusion du chef du FULK de «gouvernement provisoire de Kanaky», dont il est le ministre des relations extérieures. En attendant une «réunion extraordinaire de mise en point», prévue le 18 août, l'UC reconnaît toutefois que M. Uregui est habilité à s'exprimer au nom du FLNKS dans le cadre de la mission particulière qu'il remplit en ce moment à New-York auprès du Comité de décolonisation de l'ONU.

Le FULK, pour sa part, a vivement réagi en dénonçant «l'attitude hypocrite et contradictoire de l'UC», dont les dirigeants «se servent de l'étiquette du FLNKS à des fins personnelles» et mènent «une politique néo-coloniale». Si les liens entre Tjibaou et M. Uregui avaient déjà déclenché, par le passé, des passes d'armes entre l'UC et le FULK, la crise actuelle est probablement la plus grave.

FRÉDÉRIC BOBIN

## Un tiroir à double fond

DANS le tiroir de M. Jacques Chirac, premier ministre, chef de la majorité au pouvoir depuis mars 1986, paraît un dossier à caractère confidentiel consacré à la prochaine élection présidentielle. Il n'y a pas de dossier «Front national», l'affaire, à l'entendre, n'en vaut pas la peine.

Mais dans le tiroir du candidat offensif, prévoyant et prompt à rendre coup par coup si on cherche à l'atteindre, plusieurs dossiers, soigneusement classés, seraient prêts. «Les affaires» — celles où les autres se sont aventurés, bien sûr, il connaît. «Les affaires» : M. Chirac n'a pas toléré qu'après les «révolutions» (pas très fraîches mais inédites de la part d'un aussi haut dignitaire irrien) de M. Rafsanjani, le premier secrétaire du PS laisse entendre, avec force précautions oratoires, qu'il serait grave, au cas hypothétique où ce serait vrai, que le sort des otages au Liban et l'ensemble du dossier franco-iranien ait pu être soigneusement géré avant le 18 mars 1986 à l'invitation de l'opposition d'«alors». Que le premier ministre n'accepte pas de se laisser «injurer» par qui que ce soit se conçoit. Mais il n'est d'autre arme pour se défendre que la menace de la vieille manie du chantage aux affaires ?

Fuite dans le secret ou éclairage menaçant des «couilles» du pouvoir : les mousses politiques françaises, décidément, n'évoluent guère.

Au demeurant, les exemples retenus par M. Chirac étonnent :

comme s'est complu à le souligner aussitôt l'un de ses détracteurs socialistes, M. Dumas, qu'il s'agisse des Irlandais de Vincennes ou de l'affaire du Rainbow Warrior, une partie non négligeable de la lumière a déjà été faite, par la presse, plus que par aucun pouvoir. Pour qui ne pas contester, s'il y a un lieu, cette information ? Et pourquoi ne pas démentir — M. Chirac ne doit tout de même pas être dépourvu de moyens — certains mécanismes de la manipulation irienne, si c'en est une à tant pour cent ?

Des affaires mais pas d'affaires, strictement politique cette fois, avec le Front national. M. Chirac, qui a toujours défendu prudemment, faite de pouvoir, l'idée d'une «normalité», non contestable mais qui n'explique rien des électeurs du Front national, avance aujourd'hui une autre idée : ces électeurs, ont «dans l'ensemble, une sensibilité très proche de l'actuelle majorité». Que ne voterait-ils pour elle, dans ce cas ? Et pourquoi ne jeteraient-ils pas aux orbes M. Le Pen et la détestable idéologie que ce dernier partagerait avec un quarton de «dirigeants» du FN ?

Sur ce mystère, M. Chirac, en demeurant muet, ne clarifie pas la situation. Il n'a pas l'air prêt du reste à clarifier quel que ce soit puisque interrogé sur la réunion réclamée d'une voix timide par le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, le premier ministre a coupé : «Je ne sais pas ce que c'est ».

MICHEL KAJMAN.

## Une élection municipale

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Boulou (2<sup>e</sup> tour).

Inscr., 3 226 ; vot., 2 385 ; suffr. expr., 2 296. Liste PS-PCF (M<sup>me</sup> Marie-Rose Carreras, PS), 1 187 voix, 21 ELUS ; liste UDF-RPR (M. Armand Sforzi), 1 109, 6 ELUS.

La liste d'union de la gauche remporte cette élection partielle organisée à la suite de décès, le 13 juin, d'Henri Teissier (M<sup>me</sup> Marie-Rose Carreras, PS), maire depuis 1983. Rappelant 51,2 % des suffrages exprimés, la liste conduite par M<sup>me</sup> Carreras s'est d'abord bénéficiée d'une médiation municipale électorale de dimanche (26,96 % d'intentions) et a élu 31,12 % au premier tour.

Le nouveau report des voix des électeurs sur la liste droite conduite par M. Sforzi, a affecté la liste PS-PCF et a permis à la liste PS-PCF de l'emporter. La liste conduite par M. Sforzi, qui obtient 48,30 % des voix, perd, en effet, près de 6 points par rapport au total des suffrages recueillis par les listes de la majorité étendue dimanche (54,18 %).

An premier tour, les résultats étaient les suivants : Inscr., 3 226 ; vot., 2 222 ; suffr. expr., 2 104. Liste PS-PCF, 964 voix ; liste UDF-RPR, 912 ; liste div. d., 228.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650572-F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)  
Jacques Fauret (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wauquiez.

Rédacteur en chef : Daniel Vermet.

Correspondant en chef : Claude Sala.

ABONNEMENTS

BP 507 09  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 208 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par mandat)

L - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
584 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à tous correspondances.

Veuillez adresser l'obligation d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Impression de « Le Monde » : 7, rue des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 51 437  
ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde**

TÉLÉMATIQUE  
Composet 3015 - Type LEMOND

**Le Monde**

PUBLICITÉ

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS  
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

The World 705-910 is published daily, except Sundays, for \$460 per year by Le Monde c/o Speedpress, 45-45 39th Street, L.I.C. NY 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpress USA, P.O. 45-45 39th Street, L.I.C. NY 11104.

... mille cinq cents déter

... des déchets dans les Y

... Le dernier c

... MAJULIE

... (1) Plaidoyer pour l'avenir et le pari européen (éditions Fayard).

(Publicité)

**CULTURE GÉNÉRALE**

UNE MÉTHODE POUR NE PAS RISONNER IDIOT !

Profitez de la période de vacances pour faire un tour d'horizon des connaissances de base et renforcer votre formation générale. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la logique des événements, des mouvements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations. Une méthode accessible à tous, indispensable à la réussite de vos projets.

Documentation gratuite à Plaidoyer Culturel Français, service 3926, 35, r. Collège, 92383 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42-70-73-63.

كناولة

En Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons ouvre la campagne pour le référendum

exhiber à sa rentrée... M. Bernard Pons...

M. Tjibaou contre M. Ugeux

Qu'il en soit... M. Tjibaou...

Pour remédier au surpeuplement des prisons

Trois mille cinq cents détenus britanniques vont être libérés

LONDRES de notre correspondant

Pour remédier en partie à la surpopulation des prisons britanniques...

Pour tenter d'apaiser les craintes et les controverses provoquées par l'annonce de cette mesure...

M. Brittan estime inadmissible que l'on puisse relâcher des criminels...

Les prisons britanniques sont parmi les plus surpeuplées en Europe...

graves émeutes dans plusieurs établissements et tandis qu'un mouvement de mécontentement des gardiens de prison prenait de l'ampleur...



« Ils se sont évadés ! Dieu merci ! » (Dessin de journal - The Independent - du 31 juillet)

M. Hurd a fait connaître son choix en résolvant que le nombre des détenus en Angleterre et au Pays de Galles...

La crise est telle que sept cent cinquante condamnés sont actuellement incarcérés dans des commissariats...

Entre autres palliatifs pour essayer de résoudre le problème du surm...

Or entre-temps, selon les propres estimations du Home Office, la population carcérale pourrait augmenter d'au moins dix mille détenus...

En 1984, le gouvernement a lancé un vaste programme d'équipement, prévoyant la construction de seize prisons...

L'expulsion des délinquants étrangers ne peut être envisagée, déclare M. Chalandon

Dans un long entretien publié le lundi 3 août par Valeurs actuelles, M. Albin Chalandon, ministre de la justice...

« Je vous répondrai par un autre mot, c'est de la justice qui est principalement le fait d'étrangers en situation irrégulière...

Francis Cornu

En France, il y avait au 1er juillet 1987, 50 661 détenus pour une capacité d'hébergement...

MEDECINE

Une canne blanche striée de rouge pour les sourds-aveugles

Le gouvernement français n'oublie pas les sourds-aveugles. M. Adrien Zeller vient de le rappeler à Poitiers...

ENVIRONNEMENT

Guerre des déchets dans les Yvelines Compostage contre incinération

Le projet de construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères à Achères, près de Saint-Germain-en-Laye...

Dix ans après la grande manifestation contre Superphénix

Le dernier carré des Verts

faméuse fuite de sodium qui interdit l'exploitation de la centrale : « Vous voulez une double expertise avant sa remise en fonction ? Pour quel prix ? Si nous proposons le redémarrage, ce sera avec toutes les garanties de sécurité... »

La « ratonnade » de Nice

Mgr Saint-Macary : « On peut faire beaucoup de mal avec des mots »

Interrogé le samedi 1er août par Radio-France-Côte-d'Azur sur le meurtre d'un ouvrier tunisien par six jeunes Nissais...

REPÈRES

Catastrophes

Tomades au Canada, en Chine, et au Bangladesh

Des tornades ont balayé la ville canadienne d'Edmonton (Alberta), le vendredi 31 juillet, en milieu d'après-midi...

Écologie

Un jogging pour la forêt

Elle court, elle court la forêt. Ainsi pourrait s'intituler le récent périple auquel vont se livrer deux douzaines de sportifs...

Religions

« Sommet » de prière au Japon

Le mont Hiei, près de Kyoto, berceau du bouddhisme japonais, doit être pour un jour, le mardi 4 août, la capitale mondiale de la prière pour la paix...

Le Monde sur minitel

TOUR DE FRANCE A LA VOILE Concours de pronostic offrez-vous le look de l'été avec Orangina 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

A Bollène (Vaucluse)

Deux morts dans un différend commercial et familial

Un différend commercial et familial est à l'origine du double meurtre commis le dimanche 2 août à Bollène (Vaucluse)...

REPERES

Catastrophes

Tomades au Canada, en Chine, et au Bangladesh

Des tornades ont balayé la ville canadienne d'Edmonton (Alberta), le vendredi 31 juillet, en milieu d'après-midi...

Écologie

Un satellite géant de télédétection

Les Soviétiques ont annoncé, le dimanche 2 août, que leur satellite d'observation de la terre Cosmos-1870 avait commencé sa mission...

Religions

« Sommet » de prière au Japon

Le mont Hiei, près de Kyoto, berceau du bouddhisme japonais, doit être pour un jour, le mardi 4 août, la capitale mondiale de la prière pour la paix...

Le Monde sur minitel

TOUR DE FRANCE A LA VOILE Concours de pronostic offrez-vous le look de l'été avec Orangina 36.15 TAPEZ LEMONDE puis ETE

LOGRAPHIE

Un pari sur l'intelligence

Le projet de construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères à Achères, près de Saint-Germain-en-Laye, provoque dans les Yvelines une véritable guérrilla intercommunale...

# Sports

## FOOTBALL : Bordeaux et Monaco en tête du championnat

### Leçons de calcul

A l'issue de la troisième journée du championnat de France, Bordeaux et Monaco, vainqueurs samedi 1<sup>er</sup> août de Marseille et du Havre, se sont installés en tête du classement avec deux points d'avance sur Toulouse, Lille, Paris-SG et Nice. Avec un seul point en trois matches, Brest et Lens ferment la marche d'une compétition qui s'annonce serrée. Le rythme d'une journée de championnat par semaine semble convenir aux équipes modestes, dont l'effectif était insuffisant pour suivre le calendrier surchargé des précédentes saisons.

échauffé l'esprit que les joueurs, car rares furent les mécanos. En avance sur Marseille dans sa quête d'une identité tactique, Bordeaux s'est octroyé légitimement le gain de la rencontre par 2 buts à 0. Deux buts de même facture. Le premier fut l'œuvre de Jean Tigana à la 77<sup>e</sup> minute. Le capitaine des Girondins vint, d'une démarche tranchante, perfo- rier de la tête le rideau défensif tiré autour du populaire gardien phocéen Joseph-Antoine Bell. Le score évolua enfin et la foule pouvait éponger son impatience. L'essentiel de ce moment décisif de la rencontre résidait également dans la manière dont avait été échauffée la combinaison gagnante.

Le choc avorté Il manquait le génie d'Alain Giresse et tout son savoir créatif pour insuffler de la vie au jeu bordelais. En accord avec son club, il avait préféré déserter le champ de bataille pour éviter les désagréments affligeants subis à Bordeaux la saison dernière sur le refrain de la « trahison ». Les Girondins, dont le jeu tient du béton armé, au nom du réalisme exigé par l'entraîneur Aimé Jacquet en vue d'un haut objectif européen, n'attendaient pas un aussi joli cadeau stratégique de la part de leurs adversaires d'un soir. Durant toute la première période, les Marseillais cherchèrent à aspirer les Bordelais loin de leur base. De cet affrontement circosait au milieu de terrain naquit l'ennemi, car un seul tir, signé d'ailleurs du Bordelais José Touré, fut dirigé vers les cages.

Le deuxième épisode stagna dans le même flou jusqu'à la fameuse 77<sup>e</sup> minute, moment choisi par Bordeaux pour la mise à mort d'un adver- saire suicidaire. Mais comment accabler les joueurs phocéens soumis à une perfide pression durant la semaine précédant la rencontre ? Elle avait pris la forme de l'étalage dans la presse d'une « nouvelle philosophie de l'O.M. », avec citation en exemple, par leurs dirigeants, du modèle girondin ! Dès le 19 juin, dans l'Equipe, Bernard Tapie, leur président, avait donné le ton : « Si l'un des clubs où les relations affectives existent peu, c'est à Bordeaux. Et ils sont premiers... Le foot, ce n'est pas une colonie de vacances. » Joseph-Antoine Bell a semblé répondre samedi soir aux discours de la rentabilité : « Les dirigeants doivent être patients, les joueurs doivent être impatients, afin d'être créatifs. » Le gardien marseillais venait de se morfondre durant les trois quarts de la partie.

### Un choc avorté

Le choc avorté entre les deux meilleures formations de la saison dernière illustre combien les intérêts financiers pèsent de plus en plus sur le jeu. L'obligation de résultats influence la prise de risques dans l'action. Auteur de Football business (1), Jean-François Bourg lie cette fêchese à un fait que le déficit du football professionnel se creuse chaque saison davantage : 230 millions de francs en 1986-1987 contre 26 millions en 1980-1981. Le football de contremaître produit samedi par Bordeaux et Marseille est un indicateur de tendance...

LIBERT TARRAGO.

(1) Editions Robert Laffont.

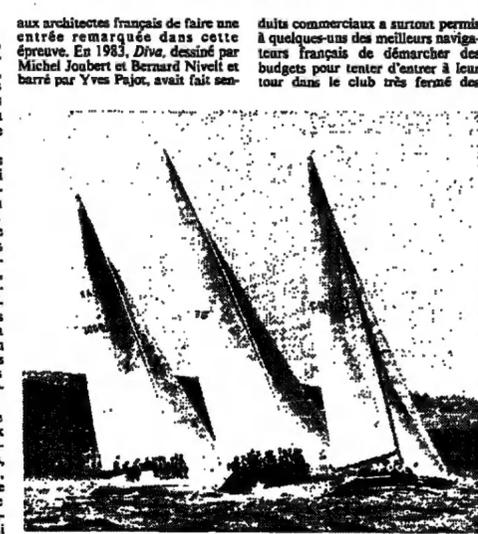
### BORDEAUX de notre envoyé spécial

En programmant à la date du 1<sup>er</sup> août les retrouvailles présumées sulfureuses du vieux couple Bordeaux-Marseille, l'organisateur de la Ligue nationale de football avait cru sans doute produire un événement de nature à emballer le championnat dès sa troisième journée. Samedi soir, par un temps moellé d'automne, dans un stade occupé par 40 000 personnes, on comprit rapidement l'illusion du dessin. Ce fut, en effet, un match comme les autres, presque banal et vraiment sans histoire contrairement à ce que laissent entendre les cinq cartons jaunes distribués aux Marseillais. Manifestement, l'arbitre, M. Girard, s'était davantage

La fin de la voile en blazer Les professionnels de l'Admiral's Cup

aux architectes français de faire une entrée remarquée dans ce monde éphémère. En 1983, Diva, dessinée par Michel Joubert et Bernard Nivellet et bâchée par Yves Pajot, avait fait son

## La fin de la voile en blazer



Xerxes, le bateau de Bruno Troublé (F 9070), avait pris un bon départ dans le Channel Race avant d'être retardé par un safran cassé.

Admiral's Cup. Pour la première fois, douze bateaux (dix one-tonners et deux de 34 pieds) ont postulé pour les trois places en équipe de France. C'est l'initiative de Patrice Royette, président de l'Union nationale pour la course au large (UNCL), un comité Admiral's Cup 87 a été créé afin d'effectuer les sélections sur huit épreuves et de faciliter la préparation à cette compétition avec le

soutien financier, mais aussi logistique et technologique, de Thomson CSF. Curieusement, cet effort sans précédent déboucha sur la sélection de deux anciens one-tonners qui ont déjà participé à la dernière édition de l'épreuve : Centurion-Musclor de Laurent Delage, l'ex-Jade vainqueur de la One-ton-Cup 1985 et deuxième de l'Admiral's cup cette même année sous le pavillon britannique et Xerxes, l'ex-Coyote, neuvième au classement individuel cette année-là et toujours barré par Bruno Troublé. Dans les deux cas, l'habileté des barreaux et de leur équipage a sans doute prévalu sur des bateaux plus récents et probablement plus performants, mais au potentiel encore mal exploité.

Le regret de ne pas avoir pu tirer le meilleur profit de tous les atouts mis à la disposition des Français, comme dans le domaine technologique avec la collaboration efficace mais peut-être un peu trop tardive de Thomson CSF, se retrouve aussi dans les propos de Philippe Briand, l'architecte de French Kite, qui barre ici Corum, sa dernière création, entouré d'un équipage composé en majorité de compagnons de l'aventure australienne. « L'Admiral's Cup a atteint cette année un tel niveau de professionnalisme, estime-t-il, qu'elle ne se conçoit plus sans une mobilisation de toutes les énergies deux ans à l'avance, comme pour une campagne de la Coupe de l'America. »

Une évolution qui n'est pas forcément du goût de tous. « Professionnellement, je devrais me réjouir, explique Bruno Troublé, directeur de Jour 1, une agence de relations publiques. Mais, personnellement, je ne peux que regretter la disparition d'un état d'esprit et d'un environnement qui contribuaient tant au charme de la voile. »

GÉRARD ALBOUY.

## HIPPISME : la retraite d'Yves Saint-Martin

### L'homme aux quinze Cravaches d'or

Quel est l'âge de la retraite pour un mythe ? Quarante-six ans, répond Yves Saint-Martin. Le dimanche 2 août, sur l'hippodrome de Deauville, le meilleur jockey du monde a en effet annoncé son intention de mettre un terme à sa carrière au mois de novembre prochain, décidant de ne pas renouveler son contrat avec le prince Aga Khan. « Quand on pratique un sport de haut niveau, il faut se fixer un objectif, à atteindre, bien qu'il se sente physiquement « encore très en forme ». Depuis son premier succès, un jour de 1968 au Tremblay, avec Royalist, appartenant à M<sup>me</sup> Voltaire, Yves Saint-Martin a remporté 3 287 victoires (série en cours). Sur les cinq continents, il a fait triompher les couleurs de multiples propriétaires, remportant deux fois la Brabner's Cup et la Washington International aux Etats-Unis, et s'imposant avec Raklo dans l'improbable Derby d'Epône. Pendant près de trente ans, sa domination sur les champs de courses a été absolue, jusqu'à ce qu'il se retire au profit de ses proches. Le crack jockey se retire avec l'argent et les honneurs. Avec le souvenir aussi d'une multitude de plaques et de bosses, inévitable rançon payée à ce métier dangereux. Il y a quatre ans, Yves Saint-Martin avait failli rester paralysé à la suite d'une chute au cours de laquelle il s'était fracturé quatre vertèbres. Le bras dans le plâtre (double fracture) à cause d'un chute en juin dernier, il a pris sa décision en se remémorant tous les épreuves douloureuses de sa riche carrière. « Il ne faut pas trop tenter le diable », estime cet artilleur de 54 ans, dont les ambitions se reportent désormais sur son fils, Eric, jockey lui aussi.

J.-J. B.

## ALPINISME : l'ascension du Nanga-Parbat

### L'Himalaya en express

S'il est un sommet qui mérite son nom, c'est bien le Nanga-Parbat (8 125 mètres) de l'Himalaya, en chaîne himalayenne. « C'est un pari de 3 700 mètres à l'aspect très aride, explique l'alpiniste Benoît Chamoux. Elle est extrêmement dangereuse parce qu'elle atrape facilement le mauvais temps. Son ascension est pénible et violente : elle est rythmée par une longue suite de courtes épaves qu'il faut traverser dans des conditions climatiques difficiles. » Qu'importe. Le Nanga-Parbat est l'un des quatorze « 8 000 » que le jeune alpiniste français souhaite gravir, chrono en poche, dans un délai de cinq ans. Premier parti tenu le 5 juillet à 19 h 30 : après une escalade en solitaire de vingt-trois heures, Benoît Chamoux parvient au sommet, épuisé. « J'y suis à peine resté cinq minutes, précise-t-il. J'ai posé mon sac, enlevé mes lunettes et enfilé une douzaine supplémentaires... Je sais qu'en montagne, la réussite, c'est aussi revenir. »

Le vent s'était levé, le froid se faisait plus mordant, la descente sera plus rude encore. Peu de temps après son départ, le temps tombe et le mauvais temps se fait. Le vent tombe, le premier quartier de lune éclaire faiblement la combe, et Benoît Chamoux ne parvient plus à repérer les drapeaux déposés par ses compagnons pour baliser le chemin. « Je ne trouvais pas l'arrêt qui me permettait de sortir. Je suis resté toute la nuit à 7 300 mètres d'altitude, dans le noir, avec de courtes tempêtes de neige. Il fallait surtout que j'évite de dormir. A cette altitude, c'est extrêmement dangereux. »

Le lendemain matin, à 11 heures, l'alpiniste rejoint le camp de base, situé à 4 400 mètres. Il vient de passer trois jours et deux nuits sans dormir et, depuis son départ, quarante heures auparavant, il s'est contenté de boire et de manger quelques bombes. Sur les images filmées lors de son arrivée, les yeux lui dévalent le visage. En trois jours d'efforts sur cette montagne glacée, il a perdu une dizaine de kilos.

### Sans oxygène

La technique d'ascension express de Benoît Chamoux suppose un matériel réduit au minimum. Pas d'oxygène ou de corde : ce jeune alpiniste de vingt-six ans se contente d'un sac à dos de 5 kilos, chargé d'une gourde, de paires de gants et de lunettes de rechange, d'une veste chaude et de quelques bombes. La moindre erreur peut lui être fatale. « L'année dernière, lors de l'ascension du Broad-Peak, j'avais renoncé à prendre une paire de lunettes supplémentaire afin d'alléger mon sac. Mais à 8 000 mètres d'altitude, en plein soleil et sans lunettes, quelques heures suffirent pour devenir aveugle. »

« En important si peu de matériel, je prends des risques, dit-il. Mais la rapidité est aussi un facteur de sécurité. J'ai moins de risques de subir le mauvais temps et les dangers d'avalanches ou d'éboulements sans plus faibles. »

De son côté, l'Italien Reinhold Messner a terminé l'automne dernier la conquête des quatorze « 8 000 » de la planète avec le mont Lhotse (8 511 mètres). Sans se presser. Pourquoi ces courses contre la montre ? « Les ascensions express que j'ai choisies ne font que confirmer la spécialisation actuelle de l'alpinisme, précise Benoît Chamoux. Il y a ceux qui préfèrent l'escalade pure, les difficultés alpines et ceux qui, comme moi, sont motivés par l'Himalaya, où tout est différent, surtout quand le facteur temps est pris en compte... C'est à mes yeux la seule manière de repousser les limites physiologiques et psychologiques d'un alpiniste. »

ANNE CHEMIN.

## Les résultats

**Football**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Première division (Troisième journée)

*Marseille bat Metz	2-0
*Bordeaux bat Marseille	2-0
*Paris-SG bat Toulouse	2-0
*Laval et Metz Racing	1-1
*Lille bat Metz	1-0
*Nîmes bat Montpellier	1-0
*Toulon et Auxerre	0-0
*Nice bat Brest	1-0
*Saint-Etienne et Nantes	1-1
*Cannes bat Lens	2-1

Classement - 1. Monaco, Bordeaux, 6 points ; 3. Lille, Paris SG, Toulouse, Nice, 4 points ; 7. Laval, Toulon, Metz Racing, Cannes, Nîmes, Nantes, 1 point ; 13. Montpellier, Metz, Marseille, Le Havre, Auxerre, Saint-Etienne, 2 points ; 19. Brest, Lens, 1 point.

Deuxième division (Troisième journée)

Groupe A

*Marrigues bat Grenoble	3-2
*Sochaux bat Châtelleraut	4-0
*Caennais et Gueugnon	0-0
*Lyon bat Bastia	1-0
*Nîmes bat Tours	1-0
*Montceau bat Le Puy	3-2
*Sète et Orléans	1-1
*Dijon bat Istres	2-1

Classement - 1. Sochaux, Lyon, Alès, Nîmes, 5 points ; 5. Gueugnon, Grenoble, Montceau, Martignes, 4 points.

Groupe B

*Rouen et Valenciennes	1-1
*Strasbourg et Mulhouse	1-0
*Quimper et Caen	1-0
*Dunkerque et Angers	1-0
*Nancy h. Reims	1-0
*Saint-Dizier h. Reims	2-0

\*Guingamp et Lorient ..... 1-1  
 \*Abbeville et Beauvais ..... 0-0  
 \*La Roche h. Melun ..... 1-0

Classement - 1. Strasbourg, Rouen, 5 pts ; 3. Saint-Dizier, Mulhouse, 4.

**Boxe**

**CHAMPIONNAT DU MONDE DES LOURDS**

Mike Tyson est bien le grand successeur aux points de Tony Tucker, dans la nuit de samedi 1<sup>er</sup> à dimanche 2 août, à Las Vegas, le jeune Noir américain de vingt et un ans est malotruant le seul à dominer le titre usité des poids lourds (WBA, WBC et IBF). Malgré une allonge nettement supérieure (18 cm), son compatriote Tony Tucker n'a pu centrer les assauts de son adversaire, subissant ainsi la première défaite de sa carrière. Mike Tyson attend maintenant de relever le défi de Michael Spinks.

**Motocyclisme**

**GRAND PRIX D'ANGLETERRE DE VITESSE (500 centimètres cubes)**

1. Lawson (E.U.), Yamaha, 50 min 3 s 77 (moyenne : 144,35 km/h) ;
2. Gardner (AUS.), Honda, à 6 s 4 ;
3. Mamola (E.U.), Yamaha à 16 s 1 ;
4. C. Sarron (Fr.), Yamaha à 22 s 1.

**Voile**

**COURSE DE L'EUROPE**

Jac-Servicos, le catamaran de Daniel Gilard, a remporté la cinquième étape entre Lorient et Vilamoura (Portugal) avec 3 h 30 min 45 s d'avance sur Ericsson, le catamaran de Bruno Peyron et à 58 min 45 s sur Fleury-Michon, le trimaran de Philippe Poupin. C'est le quatrième succès consécutif du bateau de Daniel Gilard qui conforte sa première place au classement général.

**JEU GAGNANT N° 31**

**LOTTO SPORTIF**

1 ST-ETIENNE	NANTES	1 X 2	6 BREST	NICE	1 N X
2 PARIS-S.G.	TOULOUSE	X N 2	10 LAVAL	R.C. PARIS	1 N 2
3 NIORT	MONTPELLIER	X N 2	11 MARRIGUES	GRENOBLE	X N 2
4 MONTAUBAN	LE HAVRE	X N 2	12 SÈTE	ORLÈANS	X N 2
5 CANNES	LENS	X N 2	13 NIMES	AIACCO	X N 2
6 BORDEAUX	MARSEILLE	X N 2	14 STRASBOURG	MULHOUSE	X N 2
7 TOULON	AUXERRE	1 X 2	15 ROUEN	VALENCIENNES	1 X 2
8 LILLE	METZ	X N 2	16 ST-DIZIER	REIMS	X N 2

Tirage des 47 Numéros de la Chance

du Dimanche 2 Août 1987 : 1 2 9 12 13 14 16

## La visite à la



## Des artistes

Des artistes... (The text is mostly illegible due to the image quality and high contrast, but it appears to be an article about artists.)

## CINÉMA

### La fiancée de R

La fiancée de R... (The text is mostly illegible due to the image quality and high contrast, but it appears to be a movie review.)

Handwritten text in Arabic script: *هنا هو الخبر*

ALPINISME : la retraite d'Yves Saint-Martin

L'homme aux quinze Cravaches d'or

Il est né le 10 août 1924 à Courmayeur... L'homme aux quinze Cravaches d'or...

ALPINISME : l'ascension du Nanga-Parvat

L'Himalaya en express

Le 2 août 1987, au cours de son ascension... L'Himalaya en express...

Avignon

Martha Graham chez les papes

La visite à la vieille dame



Martha Graham photographée par Karah d'Ottawa

Monstre sacré, prêtresse de la danse... La visite à la vieille dame...

L'ossature est forte, le menton volontaire... La visite à la vieille dame...

Panorama de la jeune danse

L'Orient et l'Occident

Cette année, la jeune danse... L'Orient et l'Occident...

L'Arbitre des élégances n'apportent pas de réponse... L'Orient et l'Occident...

EXPOSITIONS

Entre Perpignan, Collioure et Céret

Des artistes en Roussillon

La dernière partie de « Made in France » est fort explicite... Des artistes en Roussillon...

qui savent, avec une élégance... Des artistes en Roussillon...

Des bénéfices de la régionalisation... Des artistes en Roussillon...

« Teresada » à la chapelle de l'Oratoire

L'anti-Don Quichotte

La passion d'une mystique... L'anti-Don Quichotte...

CINÉMA

La mort de Pola Negri

La fiancée de Rudolph Valentino

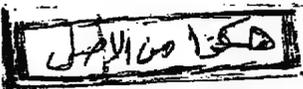
La comédienne Pola Negri vient mourir à San-Antonio... La fiancée de Rudolph Valentino...

PARIS-LONDRES 540 F ALLER/RETOUR... Jumbo Charter... SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.

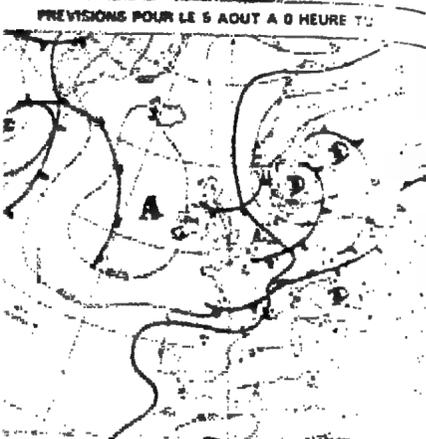
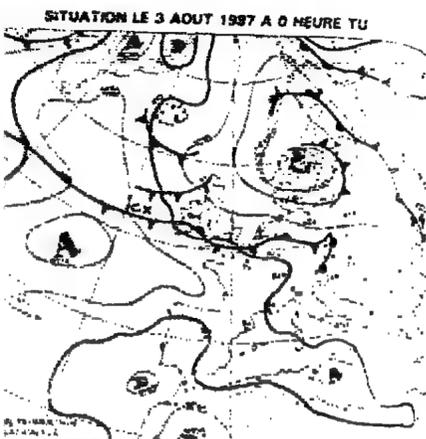








MÉTÉOROLOGIE



Le 5 août, le ciel sera nuageux avec quelques pluies intermittentes. Les températures seront comprises entre 18°C et 24°C.

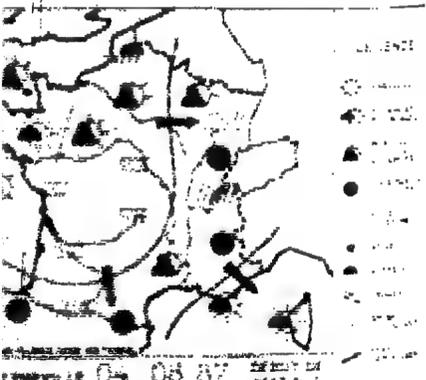


Table with multiple columns and rows, likely a financial or statistical report, with some text at the top and bottom.

IMPORTANT SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION (C.A. 5 Milliards de Francs) recherche UN AUDITEUR CONFIRMÉ en audit interne et contrôle des procédures. Ce poste pourra être un tremplin vers une Direction de Service.

Assistant marketing. Vous êtes autorisé à la Direction Marketing en collaboration avec les Chefs de Produits. Vous aurez comme principales missions : la mise en forme, l'édition et la gestion des notices techniques commerciales.

UN PROF. D'ANGLAIS de langue maternelle américaine ou anglaise, ayant l'expérience de la formation des cadres (des établissements) et des économistes et ingénieurs.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SÉCURITÉ recherche PAR CONCOURS SUR TITRES ET TRAVAUX 12 chercheurs dans les disciplines et pour les centres indiqués.

DIRECTEUR DU PARC DES EXPOSITIONS. Exp. fonctions de direction, large connaissance des techniques de conception et de réalisation de projets.

URGENT Revis de consommateurs de MAQUETTISTE UNIQUE. 5 ans d'expérience. Poste à haute responsabilité.

Ceux qui gagnent choisissent Mobil RESPONSABLES réseaux. Après une formation de 3 mois environ, vous prendrez en charge un secteur de 6 à 10 tr. départements que vous gèrerez avec autonomie.

INDUSTRIEL ENERGIE recherche POUR MONTPELLIER PROJCTEURS niveau BTS thermique, 5 à 8 ans d'expérience.

S.N.A. FORMATEUR IBM 30-81 MVS/ESA 3 CA-SCHEDULER. Tél. : pr. L-VII 42-85-41-41.

Poste enseignant proche 9000 habitants. Ville 180 000 habitants. Directeur Abattoir. L'équipement, dont le tonnage annuel abattu est de 18 000 tonnes.

Agence de publicité en développement rapide. Diplôme d'études supérieures (base-1) à court terme.

UNIVERS DE LA GESTION

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche dans le cadre de la mise en place de nouvelles structures à la Direction des financements spéciaux, 2 CHARGES D'AFFAIRES pour sa division PARTICIPATIONS. Leur mission : poursuivre et développer une politique active en matière d'ingénierie financière.

Filière du TSB des plus importants groupes financiers, recherche pour son département de la clientèle privée l'ADJOINT DU CHEF DU SCE TITRES-BOURSE. Le candidat âgé de 35 à 40 ans sera diplômé de l'enseignement supérieur.

TECHNICIENNE DE PUBLICITÉ. Réelles qualités de méthode et de contact nécessaires. Orthographe impeccable, pratique de la dactylographie.

GROUPE EXPANSION recherche contrôleur budgétaire. Intégré au Service Contrôle de Gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables de ces Produits les résultats mensuels.

Filière d'un important groupe Européen et n°2 sur le marché des fibres minérales recherche pour son siège à PARIS Son Contrôleur de Gestion Imports. Rattaché au Responsable de gestion, vous aurez comme tâches essentielles le suivi et la participation active à la négociation des contrats de produits importés.

COMPTABLE DE BON NIVEAU. NIVEAU DECS 28 ans environ. Expérience 2 à 3 ans minimum, soit dans le milieu bancaire et financier.

importante société recherche URGENT CLERMONT-FERRAND. CADRE responsable ADMINISTRATION (comptabilité) gestion services généraux et PERSONNEL (recrutement, paye, relations avec collègues du personnel).

ROCKWOOL. ROCKWOOL ISOLATION S.A. 111, rue du Général de Gaulle - 75013 PARIS. Tél. : 45 48 40 40/45.83 40 40 - Telex 270 351

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Carnet du Monde

AZIMUT ZIMUT PREMIERE BANQUE DE DONNEES GRAPHIQUES SUR LES COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Groupe Bancaire Alsace recrute INFORMATIENS PROJETS ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONSULTANT BANQUE Cabinet d'audit et de conseil de taille humaine

SECRETAIRE DE DIRECTION POUR FILIALE BANQUIERE EST PARIS

DEMANDES D'EMPLOIS Jne séduisante 34 ans, épouse secrétaire conf. rech. gérance

propositions diverses Vente Cotons de TULEAR pure race sans pedigree

villégiature à LOUER 2 pièces tout confort

Naissances Catherine HAQUARD et Eric SARNIER ont la grande joie d'annoncer la naissance de Anna

Naïve GOMEZ et Jean-Dominique ORSATELLI ont la joie d'annoncer la naissance de Lucas ORSATELLI

Isabelle CAHEN et Georges GOLDMAN ont la joie d'annoncer la naissance de Raphaël

Mariages Marie-Cristine MARTINEZ et Carl-Alexander STEINER sont heureux d'annoncer leur mariage

abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les abonnements au Carnet du Monde

Décès M. et M<sup>me</sup> Maurice Charles Allais, leurs enfants et petits-enfants

M. Maurice ALLAIN, conseiller-maire honoraire à Cour des comptes

Yves et Bernadette DUBOIS, ses parents et ses enfants

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Mazères-de-Touraine

La messe d'adieu aura lieu le mardi 4 août 1987, à 10 heures, en l'église des Saints-Anges, à Limoges

Simons Ehrenberg, Sylvette et Gérard Tokarz, Julien, Olivier et Laura Tokarz

Henri EHRENBERG, servent le 1<sup>er</sup> août 1987

M. le docteur Stéphan Et Avira Max, ses enfants et petits-enfants

M<sup>me</sup> ZREBEN, née Maria Sullivan, servent le 22 juillet 1987

CARNET DU MONDE Tarif: la ligne H.T. Toutes rubriques 60 F

CONCOURS Histoire: Vincent Adonis (48 ex.), Joëlle Allais (25 ex.)

Agrégations (83 ex.), Jean-Yves Bland (107 ex.), M. Bourgade ép. Guyomar (10 ex.)

L'IMMOBILIER

appartements ventes 5<sup>e</sup> arrdt BO DE PORT-ROYAL

appartements ventes 6<sup>e</sup> arrdt SAINT-PLACIDE

appartements ventes 10<sup>e</sup> arrdt FENELON

appartements ventes 13<sup>e</sup> arrdt Vente XVII<sup>e</sup> rue de Rome

appartements ventes 15<sup>e</sup> arrdt M<sup>me</sup> FALGUIÈRE

bureaux Locations VENTE - FC - RUE DOMICILIATIONS

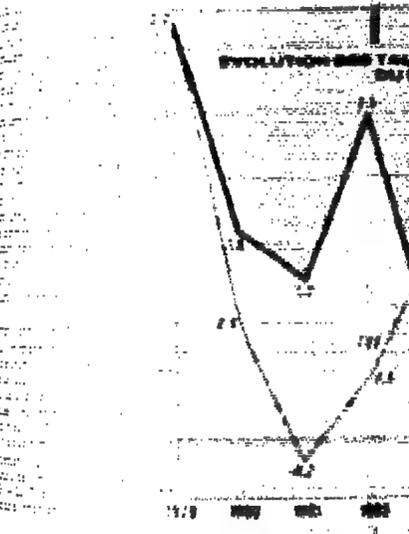
bureaux Locations INTERNATIONAL SERVICE

bureaux Locations EMBASSY SERVICE

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi

LES ANNONCES Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en FOND DE COMMERCE

Les déboires d'... (part of a larger article)



Continuation of the 'Les déboires d' article, including a small illustration of a person.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Décès
M. et Mme Maurice Charles...

M. Maurice ALLAIN,
secrétaire général adjoint...

Henri EHRENBERG,
survécu le 14 août 1987...

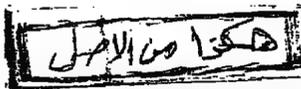
M. Jacques MAU,
survécu le 31 juillet 1987...

M. Richard JACOB,
survécu le 22 août 1987...

M. ZRIBIN,
survécu le 22 août 1987...

Carnet du Monde,
Toutes rubriques...

Agrégations,
M. et Mme Charles...



Le Monde
ECONOMIE

LA CONJONCTURE

Les déboires du commerce extérieur français

JACQUES SAUVANT

La France s'est remise le double d'elle-même: nombre de ses compatriotes sont convaincus que leur pays perd du terrain par rapport à ses principaux partenaires. Ce sentiment...

et des pays de l'Est conséquence de la hausse des prix des produits de base et des efforts d'ajustement des pays occidentaux. Tous les pays occidentaux en ont ressenti mécaniquement l'impact sur leurs exportations industrielles: la France davantage que les autres en raison de son engagement particulier sur ces marchés.

Un rythme annuel de 4% alimentant un fort courant d'importations de produits manufacturés: en valeur, celles-ci ont augmenté de 11% entre le quatrième trimestre 1986 et le deuxième trimestre 1987 (1), bien que dans le même temps les exportations stagnaient.

Enfin, la dépréciation du franc au sein du SME, à la suite des deux ajustements de parités d'avril 1986 et de janvier 1987, a certainement contribué, dans un premier temps, à la dégradation de la balance commerciale en renchérissant les importations provenant d'Europe et en limitant, de ce fait, une amélioration des termes de l'échange avec l'Alle-

une politique active dans un environnement international déprimé, avait connu une croissance inférieure à la moyenne de ses partenaires (2,5% contre 3,1% en moyenne pour l'OCDE et 1,1% pour l'Allemagne). En 1986, elle cumule les inconvénients d'un ralentissement industriel en chute libre d'une croissance inférieure d'un demi-point à la moyenne des pays développés.

Trois types de croissance
La Grande-Bretagne, qui, après le réajustement de 1980, a pris la tête de la croissance européenne, présente, au moins accusée, des caractéristiques semblables, notamment une vive progression des importations; celle-ci n'avait pas empêché la balance des paiements d'être excédentaire jusqu'en 1985, compensée qu'elle était par la montée des exportations pétrolières et des invisibles. Le retour au déficit extérieur en 1986, les derniers mois sembleront marquer les limites de ce succès.

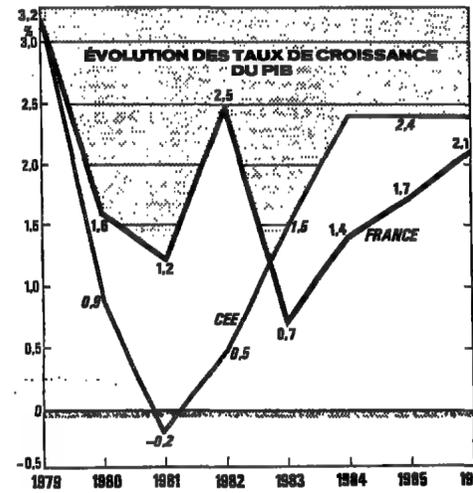
Les chiffres sont bien connus: l'excédent industriel (matériel militaire compris) atteignant 8,6 milliards de francs par mois en moyenne en 1984, et 7,4 milliards encore en 1985. Il s'est réduit brutalement à partir du printemps 1986, jusqu'à se transformer en déficit: 2 milliards de francs par mois en moyenne sur les quatre derniers mois de ce qui est sans précédent. On mesure l'ampleur de la chute: au moins 10 milliards de francs par mois, soit 120 milliards en équivalent annuel. En outre, la balance commerciale, qui avait pratiquement retrouvé l'équilibre en 1986, grâce à la baisse du prix du pétrole, est déficitaire de 20 milliards au premier semestre 1987.

Comment l'expliquer? La brutalité du phénomène incite à privilégier les événements récents, plutôt que les causes structurelles: pourquoi celles-ci se seraient-elles manifestées avec cette force à ce moment précis? Trois événements sont à déterminer.

On a parfois noté un parallèle entre les années 1982 et 1986, marquées toutes deux par une chute de l'investissement (de 26 milliards de francs en 1982; de 34 milliards en 1986); mais il y a entre ces deux années une différence fondamentale: en 1982, l'économie française, stimulée par

Trop sensibles aux influences conjoncturelles, le solde des échanges industriels, pris isolément, n'est qu'un bon indicateur des performances d'une économie: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dans ce secteur atteignent respectivement 117 et 10 milliards de dollars (soit environ 100 milliards de francs) en 1986, seraient alors dans des situations désespérées. Ce qui inquiète dans le cas français, c'est la détérioration des échanges manufacturiers qui se conjugue en 1986 avec une croissance modeste, inférieure à la moyenne des pays développés.

Les Etats-Unis arrivent en deuxième position pour la croissance, mais avec une configuration bien différente: une demande intérieure très forte, stimulée par la même budgétaire de 1982-1983, mais une évolution dramatique des échanges extérieurs - explosion des importa-



(1) + 16,5% pour l'automobile, + 8,5% pour l'équipement, + 5,5% pour le matériel agricole.

Des évolutions très différentes

Table with 5 columns: PIB, dont part de la demande intérieure, dont part des échanges extérieurs, Demande intérieure, Export, Import. Rows include France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Etats-Unis, Japon.

SOURCE: Comptes de la nation 1986.

Agrégations

Text in the 'Agréations' section, containing various notices and information.

ANDES DE COMMERCE

Text in the 'ANDES DE COMMERCE' section.



L'ÉTAT DE LA FRANCE

Le poids des mauvais élèves

par JEAN-MARIE CHEVALIER (\*)

À l'effacement de l'année 1986, les grandes nations industrialisées paraissent à peu près alignées sur un même sentier de croissance, de l'ordre de 2,5% par an en tendance. Six mois plus tard, une belle nuit est presque totalement remise en question, et les statistiques officielles tendent à suggérer que chaque économie évolue maintenant selon un scénario qui lui est propre: brillantes perspectives pour la Grande-Bretagne et l'Italie, plus faible croissance aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne. La France, elle, est la seule des nations industrialisées, à voir ses statistiques préoccupantes sur les points: croissance, inflation, emploi, commerce extérieur.

Notre traditionnel surplus industriel ne cesse de se dégrader. Derrière se profile le spectre de la désindustrialisation et la perte de compétitivité. La dégradation n'est pas le fait de quelques problèmes particuliers qui entraineraient le mouvement: lorsqu'on examine les chiffres désagrégés, on constate que la plupart des branches participent à peu près de la même façon au phénomène.

employant à peine un quart effectifs, mais à elles seules plus de 60% de la croissance totale, plus de 60% de la croissance à l'exportation et plus de 60% de la croissance totale de l'emploi.

encore, il importe de quitter le niveau macro-économique pour examiner la situation de ceux qui commandent le niveau de l'investissement: les entreprises. Depuis deux ans la situation financière des entreprises françaises s'est très fortement améliorée; elles ont profité plus que les ménages des effets du « contrechoc » pétrolier et, dans une période d'incertitude, elles ont donné la priorité au désendettement, retrouvant ainsi une certaine autonomie financière.

de production. On s'attend donc, à grande échelle de l'investissement productif, un problème de stratégie d'entreprise est en jeu.

Les entreprises les plus performantes n'ont guère hésité à investir dans les investissements matériels et immatériels dans les premiers mois de leur croissance et de leurs profits. Les entreprises les moins performantes hésitent à investir et à s'implanter dans les nouveaux marchés parce qu'elles doutent de leurs produits. Ni les allègements fiscaux ni les incitations d'amortissement ne les feront investir davantage. Elles se condamnent elles-mêmes. Que faut-il attendre d'un examen critique et désagrégé de deux indicateurs globaux dont nous sommes partis?

Une pression insuffisante

La base structurelle de l'industrie française est solide: elle a beaucoup assaini depuis quelques années: restructuration, réduction des effectifs, recentrage sur les métiers, gains de productivité, modération des augmentations salariales. Le mal paraît davantage se situer au niveau des entreprises les moins performantes. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, on ne trouve pas dans les secteurs de l'activité économique pas seulement dans les entreprises en difficulté.

Leurs résultats ne correspondent pas à leur potentiel parce que bien souvent elles ne sont pas soumises à la pression concurrentielle externe. Elles ne survivent pas à leur forme actuelle; ou bien elles ne donneront une stratégie, ou bien elles

Investissement multiforme

Le rythme de croissance de l'investissement productif est un autre sujet de controverse à propos du déclin industriel. Depuis plus d'un an, on ne parle d'une « légère » baisse de l'investissement. Elle n'est pas encore confirmée, même si M. Balladur se plaît à souligner que l'investissement productif se situe à un niveau raisonnable. Là

Certaines entreprises n'hésitent pas à profiter des opportunités offertes par les marchés financiers pour y réaliser des profits dont elles ne trouveraient l'équivalent dans l'industrie. On a beaucoup cité le cas de Thomson-CSF, dont l'équipe de spécialistes financiers de cent dix personnes a rapporté à l'entreprise, en 1986, 1,8 milliard de francs avant impôt, autant que les soixante-deux mille salariés du groupe qui fabriquent et vendent des équipements. La vraie réalité de Thomson, celle qui assure la survie à long terme de l'entreprise, demeure toutefois la fabrication des équipements. Aucun industriel ne prendrait le risque de devenir un spéculateur en négligeant la productivité de ses

Les indicateurs macro-économiques nous reflètent donc que très incomplètement la structure économique d'une nation et le potentiel qu'elle représente. Examinons, parmi ces indicateurs, d'entre eux, qui sont au centre du débat sur le déclin industriel: le solde des échanges industriels et l'investissement productif.

Notre traditionnel surplus industriel ne cesse de se dégrader. Derrière se profile le spectre de la désindustrialisation et la perte de compétitivité. La dégradation n'est pas le fait de quelques problèmes particuliers qui entraineraient le mouvement: lorsqu'on examine les chiffres désagrégés, on constate que la plupart des branches participent à peu près de la même façon au phénomène.

employant à peine un quart effectifs, mais à elles seules plus de 60% de la croissance totale, plus de 60% de la croissance à l'exportation et plus de 60% de la croissance totale de l'emploi.

encore, il importe de quitter le niveau macro-économique pour examiner la situation de ceux qui commandent le niveau de l'investissement: les entreprises. Depuis deux ans la situation financière des entreprises françaises s'est très fortement améliorée; elles ont profité plus que les ménages des effets du « contrechoc » pétrolier et, dans une période d'incertitude, elles ont donné la priorité au désendettement, retrouvant ainsi une certaine autonomie financière.

de production. On s'attend donc, à grande échelle de l'investissement productif, un problème de stratégie d'entreprise est en jeu.

Les entreprises les plus performantes n'ont guère hésité à investir dans les investissements matériels et immatériels dans les premiers mois de leur croissance et de leurs profits. Les entreprises les moins performantes hésitent à investir et à s'implanter dans les nouveaux marchés parce qu'elles doutent de leurs produits. Ni les allègements fiscaux ni les incitations d'amortissement ne les feront investir davantage. Elles se condamnent elles-mêmes. Que faut-il attendre d'un examen critique et désagrégé de deux indicateurs globaux dont nous sommes partis?

(\*) Les PMI de croissance, juillet 1983.

### La chronique de Paul Fabra

**O**n abuse tellement de la notion de compétitivité, en passe de devenir le mot obligé de tous les discours et de tout programme économique, qu'on a fini par se représenter une économie de marché comme un champ de bataille. Or rien n'est plus éloigné de la réalité. Il faut ne mettre l'accent que sur une notion de la concurrence, celle qui apparaît dans la lutte pour la survie économique et qui évalue les performances des entreprises. Cette notion, n'est pas nouvelle. En France, on rapporte la réflexion du grand économiste américain, William Leontief, s'exprimant avec un humour si peu fréquent à Paris, le pouvoir ne plaisant pratiquement jamais à lui-même : « Compétitivité, c'est la capacité de vendre à Washington. Et Washington, c'est d'un tel mot car il lui arrive souvent de penser par phrases américaines. »

Qui prétend qu'il ne s'applique qu'aux milieux dirigeants ? Les expressions d'impératif industriel, de redéploiement, de modernisation, sans oublier la compétitivité internationale, n'ont-elles pas été brandies à toute occasion, n'ont-elles pas été justifiées par des politiques ? L'effet principal était, non pas de promouvoir des objectifs ainsi proclamés, solennellement et d'essayer de prouver que le gouvernement les prenait au sérieux.

Le nouveau succès de ce mot est venu qu'il permet bon nombre de phénomènes inquiétants qui en d'autres temps auraient été considérés comme les signes d'un mauvais état de l'économie. On a pu constater que le chômage tendait à passer pour un problème technique. Si on affecte de déplorer encore ces millions de personnes en ligne et en capacité de travailler, on se prive de la possibilité de payer leur salaire par une somme normalement rémunérée, mais ne passe plus pour une inacceptable manifestation d'une mauvaise gestion des affaires économiques au même titre que le déficit budgétaire.

Naturellement, il est impossible qu'une nation comme la France puisse avoir des entreprises capables, dans une spécialité, de produire quand

## Le travail noir et les limites de la « compétitivité »

Il ne faut leur donner aucune importance à qualifier la qualité de la compétitivité internationale. On est d'autant plus fondé à recourir à ce vocabulaire qu'on est entre-temps débarrassé de ceux des Français qui ne veulent pas travailler. Les entreprises qui ne veulent pas travailler sont supposées être des entreprises qui ne veulent pas travailler. Elles ne veulent pas travailler pour mesurer la performance des entreprises. Elles ne veulent pas travailler pour mesurer la performance des entreprises. Elles ne veulent pas travailler pour mesurer la performance des entreprises.

La revue *International Management*, publiée en Suisse (1) sous les auspices de l'OCDE, vient de lancer le thème du travail noir en Europe (2). On aurait aimé que l'analyse soit faite par des Européens. Les auteurs de l'article ont été des économistes allemands, allemands par ailleurs, qui ont travaillé en moyenne 12 h par jour dans les pays du Vieux Continent, les Britanniques compris.

Dans un document publié en 1986, l'OCDE avait le chiffre de 2,8 en ajoutant qu'après avoir chuté de 4,5 % en 1985, le chômage avait augmenté de 0,5 point. Il est évident que l'échappatoire par définition de ce chiffre, l'imprécision des évaluations, l'absence de définition d'un double contrôle, ont permis de constater que l'International Management, qui a travaillé à la mesure de la compétitivité, ne peut pas donner de chiffres précis. Naturellement, il est impossible qu'une nation comme la France puisse avoir des entreprises capables, dans une spécialité, de produire quand

Sur l'essentiel, *International Management* a bien vu le problème : l'économie clandestine, loin de reculer, ne fait que progresser dans la plupart des pays. Ce qui m'incline à penser est l'affaiblissement des critères éthiques. Aujourd'hui, les entreprises qui ne veulent pas travailler sont considérées comme des entreprises qui ne veulent pas travailler. Elles ne veulent pas travailler pour mesurer la performance des entreprises. Elles ne veulent pas travailler pour mesurer la performance des entreprises.

Ce qui est frappant et qu'on entend souvent dire, c'est que le travail noir revient à un coût plus élevé que si on s'était adressé à une vraie entreprise. Cela n'empêche pas les progrès de l'économie clandestine, bande d'essai pour la création de plus d'une petite entreprise (un travailleur commence par se faire aider par une autre personne, qui devient ainsi, en fait, son employeur). S'il est un principe de l'économie qui est souvent cité, c'est bien celui des avantages comparatifs. On en fait un principe général qu'il faut spécialiser dans le domaine dans lequel on est le meilleur.

C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation. C'est dans ce sens que l'on parle de spécialisation.

Concomitamment est mieux employé à faire autre chose où sa supériorité est encore plus marquée. Naturellement, le mécanisme que l'on vient de décrire succinctement ne s'applique qu'à condition que le travailleur isolé soit prêt à s'employer ou à se former à la formation de l'entreprise ne soit pas obligé d'accomplir des tâches qui excèdent sa capacité et qui soit souvent totalement étrangères à ses compétences directes (collecter l'impôt par exemple).

De ce qui précède, il ne faudrait cependant pas conclure qu'il faut décourager la création de petites entreprises si ceux qui aspirent à les diriger se montrent incapables de s'imposer un minimum de discipline. Les choses sont dans la réalité plus compliquées. Dans la bouche d'un comptable aux principes professionnels et moraux pourtant particulièrement rigoureux, j'ai entendu cette réflexion : « Les entreprises qui travaillent au noir, comme il en existe désormais beaucoup dans la région parisienne, employant de la main-d'œuvre immigrée clandestine ne pourraient pas le faire si elles étaient financièrement pourries. Au noir, en effet, on est payé en liquide ; on doit également régler ses approvisionnements au comptant. Pas question d'être super-endetté et de vivre aux crochets des banques. Gorbatchev reconnaît aujourd'hui que l'économie d'un pays noir en Union soviétique est le signe que l'économie soviétique est en crise. Ne serait-il pas vrai que depuis une bonne dizaine d'années les mécanismes de travail sont dans les pays d'Occident grippés et que c'est la raison essentielle pour laquelle ces derniers ne sortent pas de leur tour de force de tolérer un chômage persistant ? L'emploi ne s'accroît pas plus vite qu'il ne s'est en général admis ?

(1) *International Management*, McGraw-Hill Publications Overseas Corp., 14, avenue d'Occy, 1005 Lausanne (Suisse). (2) Le thème est publié mardi 3 août (date 5 août) au dossier sur le travail clandestin et l'immigration clandestine.

## Les déboires du commerce extérieur français

(Suite page 17.)  
Résultat : la croissance allemande repose sur les échanges extérieurs, configuration unique dans le monde développé. L'Italie, qui n'attendait pas à cette place, vient en queue de peloton pour la croissance ; ses bonnes performances récentes ont une tendance à nous faire oublier les difficultés rencontrées par l'économie italienne au début de la décennie. On peut, pour résumer, établir une typologie grossière des économies de croissance depuis 1980 : d'abord les pays à croissance extérieure ont apporté une forte contribution à la croissance, grâce

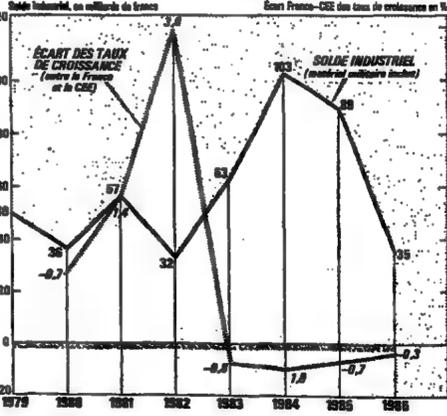
à des gains de compétitivité (Japon) ou grâce à une politique économique restrictive (Allemagne), qui a limité les importations ; ensuite, la France et l'Italie, qui ont, en moyenne, réglé leur demande intérieure de manière que leurs importations dépassent pas leurs possibilités d'exportations ; enfin, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui ont privilégié la croissance en acceptant d'en payer le prix en termes de déséquilibres. La performance d'un pays est d'autant meilleure qu'il peut afficher une croissance forte sans déséquilibre ; à cet égard, les résultats des Etats-Unis et de la

Grande-Bretagne ne peuvent être comparés à ceux de la France car leur avantage de compétitivité n'est visible que dans la période récente ; inversement, la faible croissance allemande des années récentes laisse une marge de manœuvre importante pour le futur. Malgré ses mauvais résultats récents, la France n'a pas déprécié son ensemble de six années : sa croissance a été supérieure à la moyenne européenne (10 % contre 9,3 %), ses performances plus qu'honorables si on la rapproche des résultats obtenus simultanément dans la lutte contre l'inflation et le déficit.

La période, cependant, est loin d'avoir été homogène ; en schématisant, on peut dire que notre économie a connu successivement une phase « américaine » en 1982 (croissance déséquilibrée), une phase « allemande » sur les trois années suivantes (redressement des comptes extérieurs au prix d'une croissance plus faible qu'à l'étranger) et une dernière phase plus difficile à caractériser puisqu'elle associe des résultats moins bons que ceux de nos partenaires, aussi bien pour la croissance que pour les échanges extérieurs. L'origine de cette détérioration de la performance française est une dégradation particulière des exportations. Depuis deux ans, les exportations françaises ont baissé plus vite que les autres pays européens, limitant les possibilités de croissance de notre économie.

Des différentes hypothèses avancées pour expliquer ce phénomène, celles qui touchent au niveau des coûts, à la productivité industrielle ou au nombre d'heures travaillées se résument à l'examen de ces trois points, l'industrie française est aujourd'hui en meilleure position que sa voisine allemande, avec des coûts unitaires inférieurs de 10 %, une productivité équivalente (la meilleure d'Europe) et une durée annuelle du travail un peu plus élevée.

SOLDE INDUSTRIEL ET ÉCART DES TAUX DE CROISSANCE ENTRE LA FRANCE ET LA CEE



**La lenteur du redressement**  
Plus que jamais, les analyses qui mettent l'accent sur la mauvaise spécialisation sectorielle et géographique de nos exportations. Les pôles de compétitivité de l'industrie française sont trop nombreux et trop dispersés ; ses positions simplement moyennes sur les produits à forte demande et à contenu élevé en nouvelles technologies. Cela vaut pour l'Europe dans son ensemble, mais la répartition géographique de nos ventes — une présence encore importante dans les pays industrialisés et notamment l'Afrique, mais une présence faible en Amérique du Nord — a représenté un handicap sérieux depuis 1980. Les marchés de la France auraient ainsi progressé chaque année de 1 point de moins que la moyenne de l'OCDE, ce qui est considérable : à parts de marché constantes, ce seul effet de structure représente une perte d'exportations de 6 % sur la période (soit plus de 1 point de PIB), et constitue la principale explication de leur manque de dynamisme. Il faut à l'avenir s'attacher à réduire progressivement le déficit hors CEE et à améliorer la performance française dans les échanges extérieurs.

**ALGERIE - الجزائر**  
**ENAPAL**  
29, rue Larbi Ben M'Hidi ALGER

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 29/87**

L'entreprise ENAPAL d'approvisionnement en produits alimentaires - ENAPAL - lance un avis d'appel à la concurrence internationale pour la fourniture de :

- 241 t sel de fonte ;
- 1 800 t bicarbonate de soude alimentaire ;
- 10 t maïs de régisse ;
- 40 t peccine pour gelée et pour nappage ;
- 11 t mix à glace ;
- 20 t cire d'abeille ;
- 6 t blanc de baleine ;
- 34 t cire végétale ;
- 24 t huile de vison ;
- 10 t maïs de pied de bœuf ;
- 30 t extrait de malte poudre ;
- 50 t poudre pour flan.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de deux millions de dinars algériens (200 DA), auprès de l'ENAPAL, 29, rue Larbi Ben M'Hidi, Alger.

Les soumissions en double exemplaire, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant exclusivement la mention :

« Appel à la concurrence internationale n° 29/87 - à ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours après la première publication.

Les soumissionnaires engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture du présent appel, qui n'auront pas seuls producteurs et organismes spécialisés dans la commercialisation, conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

# CONC DE Chronique



JACQUES SAUVANT.

كتاب من الابرار

هكذا من الأهل

# CONCORDANCES DES TEMPS

## Chroniques sur l'actualité du passé

Par Jean-Noël JEANNENEY

**H**IER, la syphilis fut considérée comme une punition divine. Aujourd'hui le SIDA...

En 1924, Poincaré tenta de privatiser le monopole des allumettes. En 1987 Balladur...

Sous la III<sup>e</sup> République, l'absinthe provoqua des tempêtes à la Chambre. Sous la V<sup>e</sup>, la pub pour la bière à la télé...

En 1833, Alexis de Tocqueville s'interrogea sur le système des prisons privées. Au siècle dernier, l'immigration, celle des Italiens, posa le problème des étrangers. Et il y a quatre-vingt-dix ans, les attentats anarchistes semèrent la terreur...

« Concordances des temps » est une chronique sur l'actualité du passé racontée par Jean-Noël Jeanneney. Trente-six faits historiques, parfois oubliés, qui évoquent nos problèmes d'aujourd'hui.

« Concordances des temps », une grande série, pour mieux comprendre certains débats actuels de notre société et éviter les jugements définitifs ou les opinions à l'emporte-pièce.

Jusqu'à la fin du mois, chaque jour dans

# Le Monde

### « Petitivité »

est un chapitre et quatre autres, encore que dans le monde il y a peut-être quatre chapitres et deux autres. La République est à l'heure actuelle un fait social, une sorte de consensus, de consensus de la République à l'heure actuelle, et c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est un chapitre et quatre autres, encore que dans le monde il y a peut-être quatre chapitres et deux autres. La République est à l'heure actuelle un fait social, une sorte de consensus, de consensus de la République à l'heure actuelle, et c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

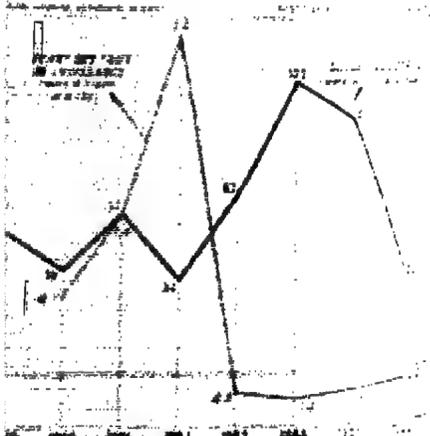
### rieur français

est un chapitre et quatre autres, encore que dans le monde il y a peut-être quatre chapitres et deux autres. La République est à l'heure actuelle un fait social, une sorte de consensus, de consensus de la République à l'heure actuelle, et c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

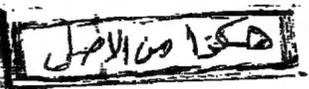
est la conclusion logique de la République, c'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle. C'est à l'heure actuelle qu'il faut se charger de l'heure actuelle.

SCHEM INDUSTRIEL ET ECART DES TAUX DE CROISSANCE ENTRE LA FRANCE ET LA CEE





Economie



SOCIAL

Le financement de la Sécurité sociale

Les mesures structurelles envisagées par M. Séguin ne permettront pas d'éviter des cotisations supplémentaires

En annonçant qu'il proposerait des «mesures structurelles» à la rentrée, quand les «sages» présenteront leur rapport sur l'avenir de la Sécurité sociale, et en affirmant qu'il n'y aurait pas de «bonne de retardement» et que le gouvernement ne laisserait «enfoncer dans le régime général l'enfoncement dans le déficit fin 1988, M. Philippe Séguin a sans doute fait naître involontairement quelques faux espoirs : on pourrait sans douleur arrêter la croissance des dépenses et éviter une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des Français tout en maintenant le niveau de protection auquel ils sont attachés.

Le terme «structures» a un peu, dans la majorité gouvernementale, le même objectif que la «remise à plat du système» du côté syndical : il sert à accabler l'adversaire et permet de faire disparaître la nécessité d'économies ou de recettes supplémentaires. Certes le déficit de 1987, comme celui de 1986, et celui qu'on prévoit en 1988, ont des causes «structurelles», c'est-à-dire liées aux conditions d'attribution des prestations, notamment des retraites. Mais peut-on modifier celles-ci assez sensiblement pour obtenir des économies immédiates et importantes, sans réduire fortement la protection sociale collective ?

Certains membres de la majorité politique actuelle et même du gouvernement souhaitent une telle réduction, mais ni le ministre des affaires sociales, ni les «sages», jusqu'à plus ample informé, ni la majorité des Français — les élus généraux départementaux l'ont encore montré — n'y sont disposés.

Rares sont les mesures «structurelles» qui entraînent aussi une économie immédiate. Dans le domaine des retraites, on peut citer l'abandon en 1983 de l'indexation automatique sur l'évolution des salaires de l'année antérieure ; particulièrement productif en période de déflation, il tenait aussi de la logique générale de «désindexation» appliquée aux salaires par MM. Mauroy et Delors. Mais il est aujourd'hui difficile d'aller au-delà.

Dans le plan Séguin dit de rationalisation de l'assurance-maladie, si la remise en ordre des maladies longues et coûteuses tient de l'approche «structurelle», le plus rentable est la suppression du remboursement à 100 % des médicaments à vignette bleue : une mesure de pure économie, on en convient au ministère des affaires sociales, et qui aurait été impossible si les ministres précédents n'avaient pas largement étendu cette catégorie (baptisée «médicaments de confort»).

En fait, le rapport de la commission de sauvegarde de l'assurance-vieillesse (dit aussi commission Schoppin) avait posé les limites de toute intervention en soulignant que «pour combler le déficit prévisionnel de la seule année 1987 (13 milliards de francs), il faudrait bloquer les pensions pendant près de trois années consécutives» — soit une baisse de pouvoir d'achat de l'ordre de 8 % au minimum — et modifier les règles de liquidation pour réduire de 10 % en moyenne le

● Revalorisation des pré-retraites. — L'UNEDIC a annoncé la revalorisation de 1 % des salaires de référence pour les préretraités FNE au 1<sup>er</sup> juillet. Les minima journaliers passent à 128,32 F (64,16 F pour le préretraité progressif). D'autre part, le conseil d'administration de l'Association pour la structure financière a décidé de revaloriser de 1,75 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet les allocations de garanties de ressources. Le minimum garanti passe à 128,75 F.

montant initial des retraites prises pendant ce temps... Pour freiner l'accroissement des dépenses de retraite, on peut aussi retarder de plusieurs années l'âge de la retraite à taux plein, on ce qui revient au même, allonger la durée d'assurance nécessaire. Mais on ne peut l'appliquer immédiatement : l'assurance-vieillesse est un contrat moral passé avec les actifs comme avec les retraités ; on ne peut en changer brutalement les termes. Les pays étrangers qui ont récemment modifié «structurellement» leur système de retraite — Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon — ont prévu une application progressive à partir de l'an 2000.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, pour ralentir durablement la croissance des dépenses, il faut, dans les hôpitaux, supprimer des lits dans les services d'*«aigus»*, limiter encore la durée de certaines hospitalisations et éviter d'autres — notamment pour les personnes âgées — homogénéiser les coûts, abandonner certaines tâches qui peuvent être exécutées à moindres frais par des services extérieurs, et ainsi réduire le personnel ; du côté de la médecine de ville, rationaliser la prescription et tarifier plus rationnellement les actes de diagnostic.

Qui ne voit que de telles actions demandent du temps pour disposer des données nécessaires, faire accepter les mesures pour les intéressés, médecins ou personnels hospitaliers, voire exigent d'abord des investissements ? Ce n'est pas pour demain.

Moins de droits gratuits ?

Evidemment nul ne connaît encore les conclusions des «sages», et eux-mêmes n'en sont pas encore là, puisqu'ils doivent d'abord analyser les comptes rendus des réunions départementales et reprendront ensuite leurs consultations avec les partenaires sociaux et l'ensemble des organisations intéressées (plus de soixante-dix). Mais sans attendre, M. Séguin, s'appuyant sur des travaux extérieurs et sur un premier survol des réunions départementales, a déjà lancé l'administration sur quelques pistes.

Les premières, du côté de l'assurance-vieillesse, sont de caractère effectivement «structurel». Il s'agit d'abord de renforcer le caractère «contributif» de la retraite, en tenant davantage compte de la durée réelle de cotisation et en supprimant certains droits dits «gratuits».

La commission Schoppin avait jugé «normal» d'exiger une certaine continuité entre les périodes d'activité et les périodes d'inactivité prises en compte pour la retraite (aujourd'hui par exemple «un an ou plus d'activité dans les dix dernières années avant son service national verra celui-ci validé»). Mais en ce qui concerne les périodes de maladie et surtout de chômage, elle estimait plutôt qu'il revenait à l'UNEDIC de prendre en charge les cotisations pendant les périodes de chômage, comme c'est le cas pour les retraités complémentaires : une partie seulement de ses membres ont souhaité un système moins généreux que le mode de calcul actuel. Ainsi c'est plutôt un changement de financement que préconisait la commission, comme pour les majorations accordées aux mères de famille ; celles-ci relevant de la politique familiale revenaient à la charge de l'Etat.

Deuxième piste : l'incitation à prolonger l'activité professionnelle au-delà de soixante ans. Les états généraux comme la commission Schoppin se sont montrés favorables à un assouplissement des conditions de départ à la retraite, à condition que le droit à la retraite à soixante ans ne soit pas remis en cause.

Le ministre recherche d'abord en ce domaine le point d'équilibre : quelle majoration de la retraite peut-on accorder au-delà de soixante ans pour inciter les salariés à prolonger leur activité, sans accroître à terme les charges de l'assurance-vieillesse ? Comment permettre aussi de prendre une retraite partielle, en conservant une part d'activité, ce qui est aujourd'hui impossible ? Là encore les mesures s'avèrent limitées en raison du chômage et des préretraités.

Sur l'assurance-maladie, M. Séguin a deux cibles, annoncées devant la commission des comptes de la Sécurité sociale : les prescriptions médicales et l'hôpital.

Le ministre des affaires sociales souhaite d'abord que l'on tire un meilleur parti des «profils médicaux». Ces statistiques de l'activité établies par les caisses depuis 1970 et transmises périodiquement aux praticiens n'ont pas freiné la hausse

des prescriptions. Lors de la préparation de la convention médicale de 1985, on avait envisagé de rendre de façon explicite le système plus strict, et de fixer chaque année des objectifs précis sinon chiffrés de maîtrise des dépenses. En fait, plus que de textes, le résultat dépend d'une volonté politique et d'une constance dans l'effort. Bref, d'une politique conjoncturelle.

Hôpitaux sous surveillance

Il en va de même dans le domaine hospitalier : le dérapage des dépenses, prévisible dès l'an dernier (le Monde du 12 novembre 1986), vient d'être évalué par le rapport sur les comptes du régime général à au moins 1,4 %, soit quelque 2 milliards de francs (le Monde du 25 juillet). Les solutions durables résident dans un perfectionnement du «budget global» actuel, notamment par la recherche de coûts par maladie (les expériences entamées avant 1986 continuaient un peu au ralenti) et dans une politique suivie de réorganisation et de fermeture de services, voire d'établissements. Pour l'instant, le ministère des affaires sociales a repris la pratique de ses prédécesseurs, notamment de M. Bérégovoy : une surveillance des budgets des établissements au mois le mois. Et il a chapitré les directeurs des centres hospitaliers régionaux.

Cet effort, qui, lui, n'a rien de «structurel», peut donner des résultats non négligeables, qu'on mesure au «dérapage» de 1986. Mais cela ne sera pas à la hauteur du déficit prévisible l'an prochain pour l'assurance-maladie (15,6 milliards de francs). Certes, le «plan Séguin» peut aussi avoir des effets plus rapides que prévu, ce qui par un «effet de base» réduirait encore de plusieurs milliards de francs la facture 1988. Un «geste» sur les salaires en fin d'année, pour compenser une hausse de prix qui dépassera vraisemblablement 3 % sur 1987, peut apporter 1 ou 2 milliards de francs supplémentaires (1).

Mais dans la meilleure des hypothèses, le besoin de financement du régime général dépasserait encore 25 milliards de francs. Pas de doute, il faudra donc payer. La question est quand ? Au 1<sup>er</sup> janvier 1988, on devrait prendre au minimum l'équivalent de 1 point et demi de cotisation maladie (ou de 2 points de cotisation vieillesse) ; si l'on attend le 1<sup>er</sup> juillet, le taux de ponction sera double.

● En 1988, 1 point d'inflation supplémentaire couvrirait au régime général 4 milliards de francs, mais le glissement de 1 point des salaires rapporterait 6,5 milliards.

● M. Jean SERGENT, membre de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : Bureau urbanisme et environnement le mardi 22 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures.

● A la mairie de CHALANDRY-ELAIRE (ARDENNES) Le mardi 22 septembre de 15 heures à 18 heures. ● A la sous-préfecture de SEDAN (ARDENNES) Le vendredi 4 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures. ● A la mairie de DOM-LE-MESNIL (ARDENNES) Le vendredi 25 septembre 1987 de 15 heures à 18 heures. ● A la mairie de STENAY (MEUSE) Le mercredi 23 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures. ● A la mairie de MARVILLE (MEUSE) Le mercredi 23 septembre de 15 heures à 18 heures. ● M. Roger MUNIER, Président de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : 1° A la mairie de LONGUYON (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 9 heures à 12 heures. 2° A la mairie de LANTEFONTAINE (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 15 heures à 18 heures. 3° A la mairie d'ANOUX (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mercredi 23 septembre de 9 heures à 12 heures. 4° A la mairie de BEUVEILLE (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 9 heures à 12 heures. 5° A la sous-préfecture de BRIEY (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 14 heures à 17 heures. 6° A la mairie de VALLEROY (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 15 heures à 18 heures. 7° A la mairie de CHENIERES (MEURTHE-et-MOSELLE) Le vendredi 25 septembre de 15 heures à 18 heures. ● M. Claude GERARD, membre de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : 1° A la mairie de FEVES (MOSELLE) Le lundi 21 septembre 1987 de 15 heures à 18 heures. 2° A la sous-préfecture de METZ-CAMPAGNE (MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 9 heures à 12 heures. 3° A la mairie de BRONVAUX (MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 15 heures à 18 heures. A l'expiration du délai d'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la Commission d'enquête pendant un an à compter de la date de clôture de la dite enquête dans tous les lieux où un registre a été ouvert au public.

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté interpréfectoral en date du 23-6-1987, MM. les Préfets, Commissaires de la République des départements de Meurthe-et-Moselle, des Ardennes de la Moselle et de la Moselle ont prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant à la fois sur : — l'état des travaux d'établissement de deux lignes électriques à 2 circuits 400 000 volts LONNY-MOULAINES et MOULAINES-VIGY qui traversent le territoire des départements et communes suivants : ARDENNES : HARCY, LONNY, SORMONNE, MURTYN et BOGNY, REMILLY-les-Bains, SAINT-LOUIS, QUINCY, LANZECOURT, HAN-Is-JUVIGNY, ARRANCY SUR CRUSIN, SORBIEY, SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN, ROUVROIS-3, OTHAIN, BAALON, STENAY, LANEUVILLE-S/MEUSE, CESSÉ. MEUSE : RUPT-sur-OTHAIN, MARVILLE, JAMETZ, REMOIVILLE, LOUPPEY, LOISON, JUIGNY-sur-LOISON, QUINCY, LANZECOURT, HAN-Is-JUVIGNY, ARRANCY SUR CRUSIN, SORBIEY, SAINT-LAURENT-SUR-OTHAIN, ROUVROIS-3, OTHAIN, BAALON, STENAY, LANEUVILLE-S/MEUSE, CESSÉ. MEURTHE-et-MOSELLE : CONS-la-GRANDVILLE, GRAND-FAILLY, BEUVEILLE, MONTIGNY-S/CHIERES, LUTRY, CHENIERES, HAUCOURT-MOULAINES, VILLERS-la-MONTAGNE, LAIX, MORFONTAINE, VILLE-au-MONTHOIS, XIVRY-CIRCOURT, JOPEPCOURT, MERCY-le-HAUT, MURVILLE, SEPIESTIN, HIGHY, MAIRY-MAINVILLE, LANDRÉS-ANOUX, LANTEFONTAINE, LES BAKOCHES, MOUTIERS, VALLE-ROY, MOINEVILLE, AUBOUE, BATILLY, SAINT-AIL, NORROY-le-SEC. MOSELLE : SAINTE-MARIE-aux-CHENES, SAINT-PRIVAT-la-MONTAGNE, BRONVAUX, ROBERTVILLE, SANGE, SIVANGE, FEVES, SEME-COURT, MAIZIERES-le-METZ, HAUCOURT, ARANCY, ANTILLY, VIGY, SANRY-le-VIGY. — la modification des plans d'occupation des sols des communes de : BEUVEILLE, CHENIERES, ANOUX, LANTEFONTAINE et VALLE-ROY, dans le département de MEURTHE-et-MOSELLE. — CHALANDRY ELAIRE ET DOM LE MESNIL, dans le département des ARDENNES. — BRONVAUX et FEVES, dans le département de la Moselle. Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n° 78-629 du 10 juillet 1976, le dossier, présenté par ELECTRICITE DE FRANCE, service national, comporte une étude d'impact. Parallèlement, une instruction administrative est ouverte sur la modification des plans d'occupation des sols des communes de CHALANDRY-ELAIRE, DOM-LE-MESNIL, BEUVEILLE, CHENIERES, ANOUX, LANTEFONTAINE, VALLE-ROY, BRONVAUX et FEVES, dont les pièces justificatives sont jointes au dossier d'enquête. Toute personne pourra prendre connaissance du dossier pendant une durée de deux mois, du 3 août 1987 au 30 septembre 1987 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux dans les préfectures des ARDENNES, de la MEUSE, de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, des sous-préfectures de SEDAN, VERDUN, BRIEY et METZ-CAMPAGNE et des mairies des communes ci-dessus : — RENVEZ MEZIERES (hôtel de ville) FLIZE, SEDAN, RAUCOURT et FLABA, MOUZON, CHALANDRY-ELAIRE et DOM-LE-MESNIL, pour le département des ARDENNES. — DANVILLERS, MONTMÉY, SPINCOURT, STENAY et MARVILLE, pour le département de la MEUSE. — LONGUYON, MONT-SAINT-MARTIN, HERSERANGE, VILLE-RIEUX, AUDINCOURT, ANOIX, BRIEY, CONFLANS-en-JARVIS, BEUVEILLE, ANOIX, CHENIERES, LANTEFONTAINE et VALLE-ROY, pour le département de MEURTHE-et-MOSELLE. — ROMBAS, MAIZIERES-le-METZ, VIGY, BRONVAUX et FEVES, pour le département de la MOSELLE. Les intéressés pourront, soit assigner directement leurs observations sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet, soit les adresser, par écrit, au Président de la Commission d'enquête, M. ROGER MUNIER, préfète de Meurthe-et-Moselle, Case officielle 31 - 54018 NANCY-CEDIX (direction de la réglementation - 2<sup>es</sup> bureaux). M. Jean SERGENT, membre de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : Bureau urbanisme et environnement le mardi 22 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures. ● A la mairie de CHALANDRY-ELAIRE (ARDENNES) Le mardi 22 septembre de 15 heures à 18 heures. ● A la sous-préfecture de SEDAN (ARDENNES) Le vendredi 4 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures. ● A la mairie de DOM-LE-MESNIL (ARDENNES) Le vendredi 25 septembre 1987 de 15 heures à 18 heures. ● A la mairie de STENAY (MEUSE) Le mercredi 23 septembre 1987 de 9 heures à 12 heures. ● A la mairie de MARVILLE (MEUSE) Le mercredi 23 septembre de 15 heures à 18 heures. ● M. Roger MUNIER, Président de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : 1° A la mairie de LONGUYON (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 9 heures à 12 heures. 2° A la mairie de LANTEFONTAINE (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 15 heures à 18 heures. 3° A la mairie d'ANOUX (MEURTHE-et-MOSELLE) Le mercredi 23 septembre de 9 heures à 12 heures. 4° A la mairie de BEUVEILLE (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 9 heures à 12 heures. 5° A la sous-préfecture de BRIEY (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 14 heures à 17 heures. 6° A la mairie de VALLEROY (MEURTHE-et-MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 15 heures à 18 heures. 7° A la mairie de CHENIERES (MEURTHE-et-MOSELLE) Le vendredi 25 septembre de 15 heures à 18 heures. ● M. Claude GERARD, membre de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : 1° A la mairie de FEVES (MOSELLE) Le lundi 21 septembre 1987 de 15 heures à 18 heures. 2° A la sous-préfecture de METZ-CAMPAGNE (MOSELLE) Le mardi 22 septembre de 9 heures à 12 heures. 3° A la mairie de BRONVAUX (MOSELLE) Le jeudi 24 septembre de 15 heures à 18 heures. A l'expiration du délai d'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la Commission d'enquête pendant un an à compter de la date de clôture de la dite enquête dans tous les lieux où un registre a été ouvert au public.

Information pour les voyageurs ?

TF supprime la vente de billets dans les gares

Le TF a décidé de supprimer la vente des billets dans les gares. Cette mesure vise à améliorer l'efficacité du service et à réduire les coûts de distribution. Les voyageurs seront invités à acheter leurs billets directement auprès des compagnies aériennes ou via des agences de voyage.

Les coûts de la restauration

Les coûts de la restauration ont augmenté de manière significative en raison de l'inflation et des hausses de prix des matières premières. Les restaurants et les établissements de restauration sont confrontés à de nouvelles pressions financières, ce qui pourrait entraîner des augmentations de prix pour les consommateurs.

Les difficultés de la Plan A

Le Plan A rencontre de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne le financement et la mise en œuvre des mesures prévues. Les responsables politiques appellent à une plus grande coordination et à une meilleure communication avec les citoyens.

Les syndicats et la compagnie aérienne américaine en discussion avec M. Goldsmith

Les syndicats de travailleurs de la compagnie aérienne américaine sont en discussion avec M. Goldsmith, représentant de la compagnie. Les négociations portent sur des questions de salaires, de conditions de travail et de sécurité.

La CGI et le...

La CGI (Commission de Garantie des Investissements) a annoncé de nouvelles mesures de soutien aux investisseurs. Ces mesures visent à encourager le développement économique et à protéger les intérêts des investisseurs étrangers.

AVIS DE PRÉQUALIFICATION Gouvernement de l'île Maurice. Construction d'une route à deux voies (180 000 m² de terrassement - 47 000 m³ de béton armé). Organisme de financement : Banque africaine de développement (B.A.D.).

Le plan de «rationalisation de l'assurance-maladie» réussit-il ? Le mouvement devra être confirmé à l'automne, mais les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) indiquent une nette dégradation des dépenses depuis la fin du mois de mars (le Monde du 31 juillet).

ALGERIE - الجزائر ENAPAL 29, rue Larbi Ben M'Hidi ALGER. AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 30/87. L'entreprise nationale d'approvisionnement en produits alimentaires «ENAPAL» lance un avis d'appel à la concurrence internationale pour la fourniture de : 1 200 t de piment doux moulu.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**bip**  
BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

**BIP : ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 1987**

Dans un contexte de marché très volatil, l'activité du groupe BIP durant le premier semestre a été dominée par la rénovation et la reconstruction de ses moyens de production.

Pour les moyens humains, les recrutements effectués de manière très effective ont permis d'adapter les équipes à l'évolution actuelle et future du groupe. Dans le même temps, de nombreuses actions de préparation de l'avenir ont été menées dans les domaines de l'organisation, de l'informatique et de la recherche.

Le produit opérationnel brut (comme des marges actuarielles) du premier semestre est de 106,6 millions de francs, soit 82 % des prévisions initiales. L'écart constaté provient du niveau modeste des gains en transformation et du resserrement des couloirs de gestion à risque.

Le résultat net au 30 juin s'élève à 45 millions de francs.

L'activité du second semestre se déroulera dans un contexte meilleur avec une structure renforcée et le démarrage des opérations d'arbitrages sur actions et options. Ce qui permet de confirmer un résultat net compris entre 100 et 110 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1987.

**CAP GEMINI SOGETI**  
Une société de services informatiques de dix mille personnes

CAP GEMINI SOGETI, déjà actionnaire à 42 % de SESA depuis 1982, vient d'acheter au groupe CGE les 51 % que celui-ci détenait dans le capital de cette filiale commune. La transaction a été conclue en plein accord avec les dirigeants de SESA.

SESA, contrôlée désormais à 93 % par CAP GEMINI SOGETI (le solde appartenant aux collaborateurs de la société), vient ainsi renforcer le groupe CAP GEMINI SOGETI de ses compétences en matière d'architecture de réseaux, de transport d'informations et d'intégration de systèmes. Forte de mille cinq cents personnes - dont 70 % d'ingénieurs - SESA a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes d'un peu plus d'un milliard de francs et un bénéfice net de 43,8 millions de francs (4,2 %).

M.M. Jacques Arnould et Michel Fliévet sont confirmés dans leurs fonctions de PDG et de DG de SESA, qui restera une entité autonome au sein du groupe CAP GEMINI SOGETI.

Le nouvel ensemble CAP GEMINI SOGETI + SESA, qui regroupe aujourd'hui près de dix mille personnes, devrait réaliser en 1987 un chiffre d'affaires total supérieur à 4,5 milliards de francs (750 millions de dollars) avec une rentabilité nette d'un peu moins de 6 %.

**Le Monde sur minitel**  
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

**36.15 TAPEZ LEMONDE**

**DELTABANQUE**

Certaines informations de presse récentes ont associé le nom de DELTABANQUE à une plainte déposée par la BIP.

DELTABANQUE s'est jusqu'ici refusée à quelque commentaire que ce soit.

Certains articles parus les 29 et 30 juillet dans la presse comportant des informations inexactes, DELTABANQUE a pris la décision de faire la déclaration suivante :

- Il est exact que la BIP a déposé une plainte contre X avec constitution de partie civile dans laquelle DELTABANQUE serait nommément désignée.
- Seule cette plainte a conduit le parquet - lequel n'a pris aucune initiative dans cette affaire - à requérir l'ouverture d'une information judiciaire.
- Le juge d'instruction chargé de l'affaire a délivré une commission rogatoire qui a été exécutée le 24 juin 1987 et qui a conduit à l'audition des personnes désignées dans la plainte.
- Lors de l'exécution de cette commission rogatoire, quelques diquesques de micro-ordinateur et documents ont été saisis par les enquêteurs et il appartient aujourd'hui à la seule justice de dire si ces documents ont le moindre intérêt.
- DELTABANQUE fait toute confiance aux autorités judiciaires pour faire justice des accusations dont elle a été l'objet et dont elle entend demander réparation en temps et en heure.
- C'est dans le souci d'empêcher leurs auteurs de les exploiter à des fins personnelles en faisant l'opinion que la loi du 7 juillet 1931 conserve en vigueur, a interdit de publier, avant décision judiciaire, toute information relative à des constitutions de partie civile...
- DELTABANQUE ne doute pas que la presse sera à cœur de respecter l'esprit et la lettre de cette loi.

**BÉGHIN-SAY - KAYSERSBERG**  
BÉGHIN-SAY a choisi JAMES RIVER

Le conseil d'administration, réuni le 30 juillet 1987 sous la présidence de M. Jean-Marie Verons, a approuvé le principe d'un accord d'association avec James River pour assurer le développement de sa filiale Kaysersberg.

Aux termes de cet accord, James River entrerait dans le capital de Kaysersberg à hauteur de 50 %, Béghin-Say conservant les autres 50 %.

L'opération serait réalisée sur la base d'une valeur globale de Kaysersberg de 3 milliards de francs.

Béghin-Say dispose à son seul gré de la possibilité de vendre à James River 17 % supplémentaires du capital de Kaysersberg pour un prix de 778 millions qui correspond à une valeur globale de 3 milliards 400 millions et qui comprend un rajustement de prix par rapport à celui de 3 milliards payé pour les 30 % déjà cotés.

Diverses clauses de sortie sont prévues au cas où, dans les trois premières années, surgirait un éventuel désaccord entre les deux parties.

Par ailleurs, le conseil d'administration a pris la décision de participer à un minimum paritaire avec Eridania dans le capital de la société holding en cours de constitution à laquelle serait apportée la majorité du capital des filiales européennes du groupe Cora Products Corporation (CPC), dont le rachat est actuellement en cours.

Ce groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, est le premier producteur d'aspidon européen avec une part d'environ 35 % du marché.

Cet investissement rentre dans le cadre de la politique de diversification agro-industrielle de Béghin-Say à l'échelle européenne.

La réalisation de ces deux projets est bien entendu subordonnée à l'accord des autorités françaises compétentes.

Les synergies entre Kaysersberg et James River sont considérables, comme le montre la présentation faite en annexe des deux entreprises.

**PRÉSENTATION DE KAYSERSBERG ET JAMES RIVER**

Kaysersberg réalise un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 4 milliards de francs et a déposé, en 1986, un bénéfice net consolidé de 110 millions de francs. Le groupe occupe plus de 3 500 personnes dans huit usines, dont six en France, une en Belgique et une au Canada (en association avec le canadien Cascaden).

Le secteur des papiers sanitaires et domestiques ou assimilés, créé en 1966, représente environ 3/4 du chiffre d'affaires, le 1/4 restant provenant de l'activité d'origine : cartonnerie et emballages, complétées aujourd'hui par un département « plastique ».

Dans le domaine des articles en tissu ouaté, Kaysersberg est largement leader sur le marché français, avec ses marques Lotus, Motomel et O'Kay.

En association majoritaire avec Johnson & Johnson, est autre américain n° 1 mondial de l'hygiène féminine, Kaysersberg est leader sur son marché avec la marque Vania et occupe, en pharmacie, des positions prépondérantes dans son secteur (marques Foliver, Tricoténil, Modées, Polivé, Absolve).

Les synergies entre les deux entreprises sont de nature technologique, commerciale et financière. Les secteurs d'activité de Kaysersberg entrent pour plus de 60 % dans le chiffre d'affaires de James River. Il s'agit des produits en tissu ouaté : 28 % ; des articles à jeter pour la table : 15 % ; des emballages en carton et plastique : 16 %, et du secteur des non-tissés, secteur petit par le volume, mais dont les perspectives sont très prometteuses. Dans ce dernier secteur, James River jouit d'une position en pointe sur le plan mondial, grâce à une gamme très moderne et technologiquement très évoluée. Par son association avec ce puissant partenaire américain, Kaysersberg entend renforcer les positions détenues en France et à l'étranger, et réussir une expansion européenne dans la perspective de 1992.

Cette expansion dans un marché de 350 millions d'Européens est précisément l'objectif assigné à l'association James River/Kaysersberg par les dirigeants de James River, conscients de réaliser, avec l'opération projetée, une entrée majeure et de qualité sur un continent dont ils étaient jusqu'ici pratiquement absents. En première manifestation de leur partenariat, les deux entreprises envisagent de revoir le projet de la nouvelle machine à tissu ouaté de Gien pour en accroître la puissance et faire de cette machine la plus grosse d'Europe.

M. Lucien Barrière et British & Commonwealth Holding PLC, par l'intermédiaire de leur filiale Royale Resorts International Ltd, annonce que qu'ils ont signé un accord au terme duquel les parties sous réserve de l'accord des actionnaires de la Société des Hôtels et Casino de Deauville, feront appel à des participations qu'elles détiennent dans des hôtels et casinos en France au profit de la SHCD, qui les rémunère par émission de titres.

M. Barrière contrôle actuellement environ 56 % du capital de la SHCD.

Aux termes de cet accord, la SHCD, qui exploite le Casino d'été de Deauville, ainsi que trois palaces : le Normandie, le Royal et l'Hôtel du Golf, et un golf de 27 trous, désignera le contrôleur de :

- la Société touristique thermique et hôtelière de Divonne qui exploite à Divonne le Grand Hôtel, l'Hôtel du Golf, le casino et le golf 18 trous et son Country Club ;
- la Société anonyme du Casino de Trouville qui exploite le Casino de Trouville ;
- le Casino municipal de Cannes ;
- la Société Cannes Balnéaire qui exploite le Palm Beach à Cannes ;
- la Société d'exploitation du Casino d'hiver de Deauville.

La modification de la réglementation française sur les jeux crée une nouvelle dimension pour un développement important de l'industrie des jeux et notamment des activités de loisir qui sont rattachées, telles que les centres sportifs, sites de loisirs et de divertissements.

La SHCD, qui, dans sa nouvelle composition, dispose de fonds propres importants, aura un endettement pratiquement inexistant et bénéficiera de l'effet synergique généré par l'association de deux grands groupes complémentaires.

Les parties envisagent de réaliser des travaux très importants en vue de moderniser, voire reconstruire certains complexes hôteliers existants.

Les moyens financiers de la SHCD lui donneront la possibilité d'envisager le développement de ses activités par de nouvelles acquisitions. Un accord est d'ailleurs déjà intervenu dans ce sens avec les actionnaires de la Société d'exploitation des Hôtels et Casino de Trouville pour le rachat de l'intégralité de son capital.

M. Lucien Barrière demeurera président du conseil d'administration de la SHCD. British & Commonwealth désignera en temps utile ses représentants au sein de celui-ci dont M. Jean-Claude Aaron, actionnaire de Divonne, fera également partie.

Cette opération est soumise à l'approbation des autorités de tutelle qui ont été saisies du dossier.

**VALREAL**  
valeurs réalisables Société d'investissement à capital variable

**Plafonnement du droit d'entrée**

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration de la SICAV VALREAL a décidé de modifier le régime du droit d'entrée, fixé actuellement à 0,05 % de la valeur liquidative, qui sera dorénavant plafonné sur la base du nombre de titres souscrits.

Ainsi, en application de ce nouveau régime, le droit d'entrée ne sera plus perçu sur les actions d'une même souscription à partir de la onzième. Seules les 10 premières actions de chaque souscription seront soumises au droit d'entrée proportionnel de 0,05 % de la valeur liquidative.

L'entrée en vigueur de ce dispositif a été fixée au 1<sup>er</sup> septembre 1987. A compter de cette date, les ordres de souscriptions reçus avant midi auprès des réseaux plaumeurs bénéficieront de ce nouveau régime.

**VALREAL**  
Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

## Marchés financiers

**BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE**

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 487
dont :	
Or	221 330
Disponibilités à vue à l'étranger	113 167
EDU	82 922
Avances au Fonds de stabilisation des changes	11 031
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 738
dont :	
Concessions au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE RÉFINANCEMENT	180 450
dont :	
Effets escomptés	66 380
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE À RECEVOIR DU FECON	72 472
5) DIVERS	12 765
<b>Total</b>	<b>893 894</b>

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	222 162
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 174
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	31 182
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	67 474
dont :	
Comptes courants des établissements autorisés à la constitution de réserves	48 600
5) EDU À LIVRER AU FECON	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 829
7) CAPITAL ET FOND DE RÉSERVE	1 201
8) DIVERS	3 208
<b>Total</b>	<b>893 894</b>

**CHANGES**

Dollar : 6,19F ↑

Dans des marchés très creux, le dollar s'est redressé lundi matin. Il a coté 6,19 F (contre 6,170 F vendredi) et 1,86 DM (contre 1,8554 DM). En raison de la situation au Moyen-Orient, l'or, à Londres, est monté à 473 dollars l'once avant de revenir à 470,75 dollars (contre 462,50 dollars).

**FRANCFORT** 31 juillet 3 août  
Dollar (en DM) 1,8554 1,86

**TOKYO** 31 juillet 3 août  
Dollar (en yen) 149,25 149,85

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (cettes privés)  
Paris (3 août) 75/8-73/4  
New-York (31 juillet) 65/4

**MATIF**

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 31 juillet

COURS		ÉCHÉANCES			
		Sept 87	Déc 87	Mars 88	Juin 88
Devise		102,35	102,15	102,15	102
Précédent		102,45	102,30	102,20	102,10

**LA VIE DE LA COTE**

TIPIAK ENTRE EN ACTION - La firme Tipiak va introduire ses actions sur le second marché de la Bourse de Nantes au mois de novembre prochain. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 212 millions de francs, Tipiak est leader de l'épicerie sèche et du plat cuisiné de tradition à base de viande, un des deux producteurs mondiaux de tapioca et un gros fabricant de couscous. En 1984, Tipiak a racheté les conserveries Latia à Fougères (Finistère). Pour 1986, le groupe a déposé un bénéfice net de 5,3 millions de francs sur une marge brute de 12,2 millions de francs.

**KODAK : RESULTATS RECORDS** - Le géant mondial de la photo annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net record de 361,9 millions de dollars sur un chiffre d'affaires également record de 3,21 milliards de dollars. L'an dernier à pareille époque, Kodak avait souffert un déficit de 12,2 millions de dollars sur des ventes d'un montant de 2,69 milliards de dollars.

**LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

SE-U	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bes	+ hour	Rep.	+ ou dép.	Rep.	+ ou dép.	Rep.	+ ou dép.
3 ans	6,1960	6,1960	45	60	85	185	260	350
Yen (100)	4,1144	4,1196	148	148	125	89	351	211
DM	3,3240	3,3280	190	125	265	290	620	897
Flora	2,9550	2,9580	43	71	225	227	646	735
F.R. (100)	16,8405	16,8385	148	122	119	135	485	455
S.S.	4,8156	4,8195	152	170	291	476	584	295
L.O. (100)	9,9520	9,9525	133	98	254	210	679	564
£	9,8512	9,8657	139	90	259	185	729	549

**TAUX DES EUROMONNAIES**

SE-U	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 7/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	3 7/16
Flora	5 7/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 9/16	5 3/16
F.R. (100)	5 7/8	5 3/8	5 1/4	5 1/4	5 5/16	5 9/16	5 9/16	5 3/16
S.S.	2 1/2	2 3/4	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16
L.O. (100)	9 3/4	10 3/4	10 3/8	10 7/8	10 5/8	11	10 7/8	11 1/4
£	8	8 1/4	8 7/8	8 7/8	8 5/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4
E. Imp.	7 1/2	7 1/2	7 7/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## BOURSE DE PARIS

**LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS**

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général, base 100 : 31 décembre 1984

24 juillet 1987

Valeurs en francs à réviser...

Valeurs françaises	111,1
Valeurs étrangères	127,3
Pétrole-Energie	115,4
Chimie	163,7
Métallurgie, mécanique	118,3
Electricité, électronique	372
Bâtiment et matériaux	117,8
Ind. de consommation non alt.	111,1
Agro-alimentaire	112,7
Distribution	112,7
Transport, biens, services	91,7
Assurances	50,8
Crédit banque	50,8
Social	73,9
Habitat et foncier	94,4
Investissement et portefeuille	95,9
Base 100 : 31 décembre 1986	3488,3
Valeurs étrangères à réviser fin	483,4
Valeurs étrangères à réviser ver.	483,4
Base 100 en 1972	221,9
Valeurs françaises à réviser ver.	117,8
Valeurs étrangères à réviser ver.	117,8

**INDICES BOURSILIERS**

**PARIS**  
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

30 juillet 31 juillet  
Valeurs françaises : 184,1 183,7  
Valeurs étrangères : 132,5 133,9  
C\* des agents de change :  
(Base 100 : 31 déc. 1981)  
Indice général : 414,80 414,76

**NEW-YORK**  
(Indice Dow Jones)

30 juillet 31 juillet  
Industrielles : 2567,4 2572,8  
(Indice - Financial Times)

**LONDRES**  
Industrielles : 1002,2 1003,9  
Mises d'or : 429,3 428,8  
Fonds d'Etat : 88,19 87,4

**TOKYO**  
Nikkei Dow Jones : 7475,9  
Indice général : 203,32

**Second marché**

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table with financial data from Banque de France, including various indicators and percentages.

CHANGES INDICES BOURSE

Table with exchange rates and stock indices, including columns for 'VALEURS' and 'INDICES BOURSE'.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS

Table with interbank foreign exchange market data, including columns for 'TAUX DES EUROMONNAIES'.

BOURSE DE PARIS 31 JUILLET Cours relevés à 17 h 34

Main table for Paris Stock Exchange, titled 'Règlement mensuel', listing various stocks and their prices.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 31/7

Table for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their values.

Second marché (sélection) Hors-cote

Table for 'Second marché' and 'Hors-cote' sections, listing additional financial instruments.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', listing exchange rates and gold market data.

MINITEL La gestion en direct de votre portefeuille personnel

Table with columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL

SRI-LANKA : l'ultimatum pour la reddition des séparatistes tamouls

Le chef des Tigres a été ramené à Jaffna sous escorte indienne

COLOMBO de notre envoyé spécial
Le Tigre a regagné sa tanière. Personne ne sait s'il en ressortira en vainqueur...

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 août
Sans relief
Matinée sans relief lundi à la Bourse de Paris. L'ordinateur ayant encore un malaise...

Table with columns: Valeurs françaises, Cours précédents, Cours actuels

Le numéro du 'Monde' daté 2-3 août 1987 a été tiré à 457 446 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

A B C D E F G

VIETNAM : la visite du général Vessey à Hanoï

Accord sur une reprise des recherches des « disparus » américains

Hanoï (AFP). - Américain et Vietnamien sont parvenus, le lundi 3 août à un accord sur la reprise des négociations concernant les quelque 1800 soldats américains disparus (MIA - missing in action) en échange de discussions sur les « préoccupations humanitaires urgentes du Vietnam ».

HAÏTI

Quatre personnes ont été tuées lors d'un nouveau mitraillage par l'armée

PORT-AU-PRINCE de notre envoyé spécial
Un nouvel incident a provoqué la mort d'au moins quatre personnes samedi 1<sup>er</sup> août à Port-au-Prince.

Les Verts préparent leur programme présidentiel. - Réunis pendant une semaine à La Chapelle-Bois (Douba), quatre vingt-cinq militants « Verts » venus de toutes les régions françaises ont défini le grand thème du projet présidentiel de leur candidat, M. Antoine Waechter.

Les remontées mécaniques sont défectueuses dans plusieurs stations françaises de ski

Dans plusieurs stations de sports d'hiver françaises, les remontées mécaniques sont en mauvais état. Soles en béton, têtes de pylônes et poulies comportent de graves anomalies et devront être sérieusement renforcées d'ici l'hiver prochain.

GRENOBLE

Les accidents de remontées mécaniques survenus, le 29 décembre 1986, aux Orres ont une tête de pylône s'affaissant entraînant dans sa chute deux cabines et blessant trente-six personnes, et à Luz-Ardenne, le 1<sup>er</sup> mars 1987, où un massif d'ancrage d'un télésiège se rompit, tuant six personnes, ont révélé de graves négligences dans la conception et la réalisation de ces installations.

Après ces accidents, une procédure de contrôle a été mise en place afin de vérifier l'état des massifs de béton des gares de départ et d'arrivée de sept cents télésièges et télécabines installés dans les stations françaises de ski.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
ATTENTION :
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS à partir de 4.000 F HT tous frais fixes compris
GEICA / 42-96-41-12 66 bis, rue de Louvre, 75002 Paris

Large advertisement on the right side of the page, partially obscured by a large graphic 'D'. Includes text like 'crise entre Télétra', 'la nervosité', 'M. Reagan et...', 'l'arrangate', 'Un entretien avec', 'L'aménagement'.

Handwritten note at the bottom of the page: مكتوب من الأهل